



**AG2R LA MONDIALE**

**COMPTES ANNUELS  
LA MONDIALE PARTENAIRE  
— 2013**



# COMPTES ANNUELS DE LA MONDIALE PARTENAIRE

LES COMPTES SOCIAUX, L'ANNEXE  
AUX COMPTES SOCIAUX, LE RÉSULTAT  
TECHNIQUE PAR CATÉGORIES,  
LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES, L'ÉTAT RÉCAPITULATIF  
DES PLACEMENTS

---



# SOMMAIRE

<i>LES COMPTES SOCIAUX</i>	6
<b>BILAN</b>	6
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	8
<b>TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS</b>	10
<i>L'ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX</i>	12
<b>1. DOMAINE D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ</b>	12
<b>2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE</b>	12
<b>3. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE</b>	12
<b>4. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	12
<b>5. NOTES SUR LES POSTES DE BILAN</b>	18
<b>6. NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	26
<b>7. NOTES SUR LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE</b>	32
<b>8. NOTES SUR LES CONTRATS EURODIVERSIFIÉS</b>	41
<i>LE RÉSULTAT TECHNIQUE PAR CATÉGORIES</i>	44
<i>LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</i>	48
<i>L'ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS</i>	54

# BILAN

## AU 31 DÉCEMBRE 2013

### ACTIF

(en milliers d'euros)

	2013	2012
<b>Actifs incorporels</b>	1 074	1 853
<b>Placements</b>	4 875 703	4 780 034
Terrains et constructions	16 194	15 345
Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existent un lien de participation	259	259
Autres placements	4 859 250	4 764 429
Créances pour dépôts espèces chez les cédants	0	0
<b>Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de compte</b>	9 231 859	8 198 934
<b>Parts des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques</b>	13 271 507	12 713 289
Provisions d'assurance-vie	13 261 826	12 703 759
Provisions pour sinistres	7 641	7 490
Provisions techniques des contrats en unités de compte	0	0
Provisions pour égalisation	2 040	2 040
<b>Créances</b>	42 357	54 839
<b>Créances nées d'opérations d'assurance directe</b>	7 608	9 380
Primes acquises non émises	0	0
Créances nées d'opérations d'assurance directe	7 608	9 380
<b>Créances nées d'opérations de réassurance</b>	29 452	35 219
<b>Autres créances</b>	5 297	10 240
Personnel	0	0
Etat, Organismes sociaux	468	1 441
Débiteurs divers	4 829	8 799
<b>Autres actifs</b>	240 862	273 478
Actifs corporels d'exploitation	17	17
Comptes courants bancaires et caisse	240 845	273 461
<b>Comptes de régularisation - Actif</b>	151 726	151 641
<b>Différence de conversion</b>	0	0
<b>Total de l'actif</b>	<b>27 815 088</b>	<b>26 174 068</b>

## PASSIF

(en milliers d'euros)

	2013	2012
<b>Capitaux propres</b>	589 156	542 625
<b>Capital social</b>	73 413	73 413
Compte de liaison avec le siège	0	0
Primes liées au capital social	105 656	105 656
Autres réserves	372 255	352 686
Report à nouveau	0	-7 326
Résultat de l'exercice (bénéfice)	38 646	19 010
Ecart résultant de changement de méthode	-814	-814
<b>Passif subordonné</b>	210 000	210 000
<b>Provisions techniques brutes</b>	17 174 585	16 580 882
Provisions pour primes non acquises	0	0
Provisions d'assurance vie	17 066 521	16 480 634
<b>Provisions pour sinistres</b>	24 861	24 949
<b>Provisions pour participation aux bénéfices</b>	79 968	72 334
Provisions pour égalisation	2 479	2 479
Autres provisions techniques	756	486
<b>Provisions techniques des contrats en U.C.</b>	9 197 946	8 180 963
<b>Provisions pour risques et charges</b>	30 248	31 858
<b>Dettes pour dépôts espèces reçus</b>	11 076	9 252
<b>Autres dettes</b>	578 615	597 905
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	156 514	168 207
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 109	4 765
Dettes envers les établissements de crédit	200 168	187 491
<b>Autres dettes</b>	219 824	237 442
Autres emprunts, dépôts et cautionnement reçus	200 294	200 294
Personnel	0	0
Etat, Organismes sociaux	6 237	10 987
Créanciers divers	13 292	26 161
<b>Comptes de régularisation - Passif</b>	23 463	20 585
<b>Différence de conversion</b>	0	0
<b>Total du passif</b>	<b>27 815 088</b>	<b>26 174 068</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

## AU 31 DÉCEMBRE 2013

### COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

(en milliers d'euros)	2013				2012
		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
<b>Primes</b>	+	2 486 931	1 979 778	507 152	379 132
<b>Produits des placements</b>		218 336	0	218 336	281 800
Revenus des placements	+	193 253		193 253	199 390
Autres produits des placements	+	10 778		10 778	15 910
Profits provenant de la réalisation des placements	+	14 304		14 304	66 500
<b>Ajustements ACAV (plus-values)</b>	+	1 168 928		1 168 928	943 671
<b>Autres produits techniques</b>	-	486 408		486 408	464 425
<b>Charges des sinistres</b>		2 082 875	1 395 127	687 748	1 106 783
Prestations et frais payés	-	2 082 962	1 394 976	687 986	1 107 208
Charges des provisions pour sinistres	+/-	-88	151	-238	-426
<b>Charges des provisions d'assurance-vie et autres provisions techniques</b>		973 862	212 766	761 097	237 533
Provisions d'assurance-vie	+/-	-43 329	212 766	-256 094	-235 337
Provisions sur contrats en unités de compte	+/-	1 016 984	0	1 016 984	479 139
Autres provisions techniques	+/-	208	0	208	-6 269
<b>Participations aux résultats</b>	-	644 977	345 301	299 676	326 197
<b>Frais d'acquisition et d'administration</b>		163 304	14 621	148 683	130 664
Frais d'acquisition	-	41 357		41 357	36 622
Frais d'administration	-	121 946		121 946	110 133
Commissions reçues des réassureurs	+	0	14 621	-14 621	-16 092
<b>Charges des placements</b>		33 871	0	33 871	89 514
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	-	13 443		13 443	11 784
Autres charges des placements	-	7 020		7 020	8 081
Pertes provenant de la réalisation des placements	-	13 408		13 408	69 649
<b>Ajustement ACAV (moins-values)</b>	-	379 484		379 484	132 322
<b>Autres charges techniques</b>	-	7 189		7 189	17 340
<b>Produits des placements transférés</b>	-	6 129		6 129	6 380
<b>Résultat technique de l'assurance vie</b>		68 912	11 964	56 948	22 295



## COMPTE NON TECHNIQUE

		2013	2012
		Opérations nettes	Opérations nettes
(en milliers d'euros)			
<b>Résultat technique de l'assurance-vie</b>		56 948	22 295
<b>Produits des placements alloués</b>	+	6 129	6 380
<b>Autres produits non techniques</b>	+	4 929	21 040
<b>Autres charges non techniques</b>	-	57	1 932
<b>Résultat exceptionnel</b>		0	0
Produits exceptionnels	+	0	0
Charges exceptionnelles	-	0	0
<b>Participation des salariés</b>	-	0	0
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	-	29 302	28 773
Résultat de l'exercice		38 646	19 010

# TABLEAU DES ENGAGEMENTS DONNÉS OU RECUS

	2013	2012
	Opérations nettes	Opérations nettes
(en milliers d'euros)		
<b>Engagements reçus</b>	35 100	27 100
<b>Engagements donnés</b>	0	100
Avals, cautions et garanties de crédit donnés		100
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
Autres engagements donnés		
<b>Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires</b>	13 236 357	12 669 971
<b>Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution</b>		
<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>		
<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>		
<b>Encours d'instruments financiers à terme</b>	34 900	26 900
Instruments financiers à plus de 5 ans	34 900	26 900

(1) dont instruments financiers à terme



# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2013

---

## 1. DOMAINE D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

La Mondiale Partenaire est une société d'assurance sur la vie et de capitalisation régie par le Code des assurances.

Elle est agréée auprès du ministère de l'économie et des finances pour les branches :

20 - Risques liés à la durée de vie humaine (vie-décès)

22 - Assurances liées à des fonds d'investissement

24 - Capitalisation.

## 2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Après deux années 2011 et 2012 fortement marquées par la crise des dettes souveraines européennes, l'année 2013 s'est caractérisée par un certain retour au calme dont le meilleur indicateur a été le niveau des prestations, en net recul par rapport aux deux années précédentes.

## 3. ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Néant.

## 4. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du Code des assurances, du décret du 08/06/1994 et de l'arrêté du 20/06/1994, en vue de la transposition de la directive n° 91-674 CEE du 19/12/1991 concernant les comptes sociaux des entreprises d'assurance.

Les comptes annuels sont exprimés en milliers d'euros.

### 4.1. Postes de bilan

#### 4.1.1. Placements

##### 4.1.1.1 Coûts d'entrée et règles d'évaluation des valeurs de réalisation en fin d'exercice

##### Placements immobiliers

Les parts de sociétés immobilières non cotées sont inscrites à leur valeur d'acquisition nette de frais d'achat et d'impôts.

##### Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Ils sont enregistrés à leur coût d'acquisition, et éventuellement dépréciés si la valeur d'usage est inférieure à ce coût.

### **Autres placements**

Les actions et titres assimilés sont inscrits au bilan au prix d'achat. La société a opté, pour ses acquisitions réalisées à compter de 2006, pour l'intégration des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres.

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus. La différence entre la valeur d'achat et la valeur de remboursement calculée ligne à ligne est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres selon la méthode actuarielle. La contrepartie est enregistrée dans les comptes de régularisation actif ou passif.

La valeur estimée de réalisation des valeurs mobilières à revenus fixes correspond à leur valeur cotée du dernier jour de cotation de l'exercice ou à leur valeur vénale.

Les autres valeurs mobilières sont inscrites au bilan au prix d'achat.

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

- les actions : la valeur de réalisation est déterminée conformément à l'article R.332-20 du Code des assurances.
- les titres cotés : le dernier cours coté au jour de l'inventaire.
- les titres non cotés : la valeur vénale, qui correspond au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.
- les actions de SICAV et les FCP : le dernier prix de rachat publié au jour d'inventaire ou la dernière VL.

### **Placements représentatifs des contrats en unités de compte**

Conformément à l'article R.332-5 du Code des assurances, les placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont évalués en fin d'exercice à leur valeur de réalisation au jour de l'inventaire.

Les variations positives ou négatives résultant de la comparaison de cette valeur avec leur prix d'acquisition ou leur valeur de réévaluation à la clôture précédente sont inscrites séparément au compte de résultat en « ajustement des contrats à capital variable ».

### **Titres mis en pension**

Les dettes relatives aux titres mis en pension sont enregistrées et présentées distinctement au bilan dans la rubrique « Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus ».

### **Titres pris en pension**

Les créances relatives aux titres pris en pension sont enregistrées au bilan au poste « Autres placements ».

#### **4.1.1.2. Provisions**

##### **Valeurs mobilières à revenus fixes**

Conformément aux dispositions de l'article R.332-19 du Code des assurances, dans la mesure où la Compagnie a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur date de remboursement les valeurs mobilières à revenus fixes, les moins-values éventuelles résultant de la comparaison de leur valeur nette comptable, diminuée ou majorée de l'amortissement des surcotes/décotes, avec leur valeur de réalisation, ne font pas l'objet de provision pour dépréciation durable.

Toutefois une provision pour dépréciation durable est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements, soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

##### **Placements immobiliers, valeurs mobilières à revenus variables et autres placements, autres que ceux représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte**

Ces valeurs font l'objet de la provision pour dépréciation durable et de la provision pour risque d'exigibilité conformément aux dispositions comptables définies aux articles R.331-3 et R.332-20 du code des assurances.

La provision pour dépréciation durable est déterminée ligne à ligne.

La méthode retenue est la méthode adoptée au niveau du Groupe qui prend en compte les recommandations de l'Autorité des normes comptables (ANC).

Une dépréciation est présumée durable pour chaque titre présentant à la clôture une moins value latente supérieure à 20 % et ce sur une période supérieure à 6 mois. La valeur recouvrable est déterminée par la capitalisation du cours de bourse du 31 décembre sur la durée prévisible de détention, à un taux de capitalisation qui intègre la prime de risque spécifique à l'actif considéré (dépend essentiellement du bêta de l'actif considéré). La provision constituée est égale à la différence entre la valeur recouvrable et le prix d'achat actualisé.

En application du règlement N° 2013-03 du 13 décembre 2013 de l'ANC, lorsque l'entité n'a pas l'intention ou la capacité de détenir les valeurs amortissables du R.332-20 à un horizon déterminé, la dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable du placement corrigée des amortissements et produits mentionnés à l'article 3 dudit règlement et sa valeur vénale si cette dernière est inférieure à la valeur comptable.

Lorsque l'organisme a l'intention et la capacité de détenir ces placements à un horizon déterminé, la dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable du placement corrigée des amortissements et produits mentionnés à l'article 3 et sa valeur recouvrable si cette dernière est inférieure à la valeur comptable.

#### 4.1.2. Autres actifs

Actifs incorporels : Ce poste comprend les concessions brevets et droits d'utilisation et les logiciels informatiques. Ils s'amortissent annuellement sur une durée de 3, 4 ou 5 ans.

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels selon les modes et les durées suivantes :

- agencements : 10 ans en linéaire
- mobilier : 10 ans en linéaire
- matériel informatique : 3 ans en dégressif

#### 4.1.3. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur prévisible de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

#### 4.1.4. Comptes régularisation

##### Charges à étaler

Les primes payées sur les options de couverture de hausse des taux d'intérêts sont enregistrées en charges à étaler et rapportées au résultat sur la durée de couverture.

##### Autres comptes de régularisation

Les autres principaux postes correspondent à l'amortissement de la différence entre le prix d'achat et le prix de remboursement d'obligations et aux intérêts courus non échus.

#### 4.1.5. Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

#### Contrats libellés en numéraire

Les engagements sont calculés par capitalisation sans aléa viager avec un taux minimum garanti ou une rémunération intégrant une participation bénéficiaire selon les contrats.

#### Contrats libellés en unités de compte

Les primes et les provisions de ces contrats sont exprimées en unités de compte, celles-ci étant le plus souvent la quote-part d'un actif placé en représentation de ces provisions. Les provisions techniques de ces contrats et les actifs placés en représentation sont réévalués à la valeur vénale de l'unité de compte, à la clôture de l'exercice.

#### Provisions d'assurance vie

Les provisions mathématiques représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris par l'assureur et ceux pris par l'assuré :

- pour l'assureur, il s'agit de la valeur actuelle du capital garanti compte tenu de la probabilité de versement de ce capital,
- pour l'assuré, il s'agit de l'engagement à la valeur actuelle des cotisations restant à payer.

Les rentes viagères en cours de service sont provisionnées avec prise en compte de la dernière table prospective des rentes viagères Table par Génération Sexuée (Féminine / Masculine) 2005.

#### Provisions pour sinistres connus

Elles correspondent aux sinistres survenus et connus au 31 décembre de l'exercice qui ne sont pas encore réglés.

#### Provisions pour sinistres inconnus

Elles correspondent aux sinistres survenus mais non connus au 31 décembre de l'exercice, c'est à dire, aux sinistres dont le fait générateur est survenu dans l'exercice et dont la compagnie n'a pas encore eu connaissance.

#### Provisions pour participations aux bénéficiaires

Elles correspondent aux participations des assurés aux bénéficiaires techniques et financiers réalisés par la compagnie. Ces participations sont destinées à être versées aux assurés et à accroître leurs garanties (par incorporation aux provisions mathématiques).

En application de l'article A.331-9 du Code des assurances, cette provision sera inscrite aux provisions mathématiques ou versées aux souscripteurs, dans un délai maximal de 8 ans.

#### **Provisions pour aléas financiers**

Cette provision est définie par l'article A.331-2 du Code des assurances.

#### **Provision globale de gestion**

Cette provision est définie par l'article A.331-1-1 du Code des assurances. Elle est dotée, à due concurrence, de l'ensemble des charges de gestion future des contrats non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers prévus par ceux-ci.

#### **Provision pour garantie plancher**

Cette provision est destinée à couvrir la garantie minimum accordée aux clients lorsque l'évolution des marchés boursiers rend la valeur de l'engagement des contrats en unités de compte inférieure à la garantie minimale.

#### **Provisions pour égalisation**

Cette provision est définie par l'article R.331-33 du Code des assurances. Cette provision est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité.

#### **Provisions pour risque d'exigibilité**

L'article R.331-3 du Code des assurances définit la provision pour risque d'exigibilité comme la provision destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-value de l'ensemble des actifs mentionnés à l'article R.332-20.

Une provision pour risque d'exigibilité est constituée lorsque les placements mentionnés à l'article R.332-20, à l'exception des valeurs amortissables que l'entreprise d'assurance a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité, se trouvent en situation de moins-value latente nette globale. Celle-ci est constatée lorsque la valeur nette comptable de ces placements est supérieure à la valeur globale de ces mêmes placements évalués dans les conditions définies à l'article R.331-5-1 du Code des assurances.

L'option d'étalement n'a pas été retenue par La Mondiale Partenaire.

#### **4.1.6. Différence de conversion**

Les opérations en devises "out" sont converties en euros d'après les cours de change du jour d'inventaire. La différence de conversion étant portée, à compter de l'exercice 2008, en résultat conformément à l'avis 2007-02 du CNC et non plus au bilan (actif ou passif).

#### **4.1.7. Dettes**

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

### **4.2 Postes du compte de résultat**

#### **4.2.1 Primes**

Les primes correspondent aux primes émises, nettes d'annulation.

#### **4.2.2 Produits financiers**

Conformément à l'annexe à l'article A.343-1 (3ème alinéa), les produits financiers sont enregistrés pour leur totalité en "résultat technique vie".

Le calcul des produits alloués au compte non technique est réalisé conformément aux préconisations du Code des assurances (annexe de l'art. A.343-3) par un calcul effectué extra-comptablement.

#### **4.2.3 Répartition des charges par destination**

L'arrêté du 20 juin 1994 relatif au nouveau plan comptable assurance impose la répartition des charges par destination.

Les charges de fonctionnement sont, selon leur nature, enregistrées au fur et à mesure des dépenses de fonctionnement. Selon les règles décrites dans ce plan comptable des assurances, les frais par nature sont reclassés dans les comptes de charges ouverts selon leur destination.

Les destinations sont celles correspondant à la classification réglementaire :

- frais de règlement des sinistres ;
- frais d'acquisition ;
- frais d'administration ;
- charges des placements ;
- autres charges techniques ;
- charges non techniques.

La ventilation des charges par nature sur les différents comptes par destination s'effectue par application d'une clé de répartition justifiée à la clôture de l'exercice. Les clés retenues sont fondées sur des critères quantitatifs, objectifs et contrôlables.

#### **4.2.4. Impôt sur les bénéficiaires**

En 2005, il a été constitué un Groupe fiscal entre La Mondiale Participations et ses principales filiales dont La Mondiale Partenaire. La convention d'intégration prévoit que chaque société intégrée supporte sa charge d'impôt comme en l'absence de convention d'intégration fiscale.

En application de la Loi 2012-1510 du 29 décembre 2012 - article 66, le GIE La Mondiale Groupe a comptabilisé dans ses comptes au titre de l'exercice 2013 le Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE). Ce crédit d'impôt a été calculé en proportion de la masse salariale brute, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC en appliquant le taux fixé de 4 % (6 % pour les exercices suivants). Le montant du CICE de 1 765 K€ a été comptabilisé chez le GIE La Mondiale Groupe en déduction des charges du personnel et en contrepartie des refacturations faites aux adhérents bénéficiaires proportionnellement aux coûts répartis (application des clés portant sur les rémunérations). La Mondiale Partenaire, adhérente du GIE La Mondiale Groupe, a bénéficié de ce crédit d'impôt à hauteur de 327 K€ comptabilisé en produit d'impôt en compte de résultat.

#### **4.4 Règles spécifiques au plan d'épargne retraite populaire (PERP)**

Conformément aux règles énoncées par l'avis du CNC n° 2004-16 du 27 octobre 2004, les opérations relatives au PERP sont cantonnées dans un patrimoine d'affectation géré comme un établissement distinct au sein de La Mondiale Partenaire.

Des comptes distincts sont établis au titre du PERP et présentés à son Comité de surveillance.

Les opérations réalisées entre le plan et le patrimoine général de La Mondiale Partenaire sont constatées par des comptes de liaison. Les opérations de transferts d'actifs entre le plan et le patrimoine général de La Mondiale Partenaire sont constatées dans l'un et l'autre patrimoine comme des opérations d'achat et vente avec constatation du résultat de cession calculé selon la méthode "Premier entré - Premier sorti" (FIFO : First in-First out).

Dans les comptes du plan, les provisions sont traitées de la manière suivante :

- la provision pour participation aux bénéfices enregistre le bénéfice technique et financier dégagé par le plan au cours de l'exercice.
- la provision pour risque d'exigibilité doit être constituée lorsque l'ensemble des valeurs du canton relevant de l'article R.332-20 du Code des assurances, à l'exception des titres amortissables dont l'entité à l'intention et la capacité de détenir jusqu'à maturité, est globalement en moins-value latente.
- la réserve de capitalisation est calculée sur le portefeuille cantonné du PERP et est classée en provisions techniques.

Dans les comptes de La Mondiale Partenaire, cette réserve de capitalisation reste classée dans les provisions techniques.

#### **4.5 Règles spécifiques aux supports diversifiés**

Les comptes annuels des supports diversifiés sont établis conformément aux dispositions du Code des assurances, du décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994 concernant les comptes sociaux des entreprises d'assurance d'une part, et de l'article L.142-2 du Code des assurances concernant les règles de cantonnement particulières aux contrats d'assurance sur la vie diversifiés.

Les opérations relatives au support diversifié sont cantonnées. La Mondiale Partenaire établit pour chaque support diversifié, une comptabilité auxiliaire d'affectation.

Dans les comptes du support diversifié :

- les actifs du contrat sont, par dérogation aux articles R.332-19 et R.332-20, inscrits dans la comptabilité sur la base de leur valeur de réalisation déterminée conformément aux dispositions des articles R.332-20-1 et R.332-20-2. La variation de valeur, d'un exercice à l'autre, de ces placements est constatée dans le compte de résultat du contrat ;
- pour les contrats mentionnés à l'article L.142-1, la provision de diversification est destinée à absorber les fluctuations des actifs du contrat et chaque adhérent détient un droit individualisé sous forme de parts sur celle-ci. Cette provision est abondée par tout ou partie des cotisations versées par les adhérents et par la part des résultats du contrat qui n'est pas affectée sous forme de provision mathématique. Elle se réduit par imputation des pertes, par imputation de frais, par prélèvements au titre des prestations servies et par conversion des parts des adhérents en provision mathématique ;
- la participation aux bénéfices est déterminée à partir d'un compte spécifique de participation aux résultats relatif aux seules opérations relevant de la comptabilité auxiliaire. Cette participation aux bénéfices est attribuée intégralement sous forme de revalorisation de la part de provision de diversification lors de chaque valorisation de la part ;
- l'attribution et la répartition entre les adhérents des résultats techniques et financiers de chaque support diversifié « avec garantie » s'effectuent :



- par la revalorisation des engagements de capital exprimés en euros,
- ou par l'affectation à la provision de diversification :
  - . soit au moyen de la revalorisation de la valeur de la part ;
  - . soit au moyen de l'affectation de parts nouvelles aux adhérents.

Ce choix d'affectation est déterminé annuellement par l'assureur.

#### **4.6 Établissement des comptes**

Les comptes de la société sont établis par un cumul de balances :

- balance du patrimoine général ;
- balance du PERP ;
- balance des supports diversifiés.

#### **4.7 Engagements hors bilan**

Les engagements donnés et reçus sont enregistrés à leur valeur nominale.

La Mondiale Partenaire a souscrit un certain nombre de swaps à long terme dans le but de modifier en taux fixe le profil de rendement d'actifs nativement en taux variable.

Il peut s'agir d'emprunts obligataires à taux variable de type CMS ou indexés sur l'inflation.

Ces opérations se justifient par la volonté de modifier le profil de rendement, notamment en fonction de la durée des passifs.

Toutes les opérations s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de rendement et sont comptabilisées et suivies conformément à l'avis CRC n°2002-9 du 12 décembre 2002.

#### **4.8 Informations sur la société consolidante**

La Mondiale Partenaire est intégrée globalement dans les comptes consolidés du Groupe La Mondiale Participations, 32 avenue Emile Zola - 59370 MONS EN BAROEUL, ainsi que dans ceux du Groupe La Mondiale. De plus, La Mondiale Partenaire fait partie du périmètre de combinaison des comptes établis au niveau de SGAM AG2R LA MONDIALE.

# comptes sociaux 2013

## 5. NOTES SUR LES POSTES DE BILAN

### 5.1. Évolution des actifs

#### A. Évolution des actifs incorporels

Montants bruts (en milliers d'euros)	31/12/2012	Transfert	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	31/12/2013
Logiciels informatiques	27 981				27 981
Immobilisations en cours					
Concessions, Brevets	279				279
<b>Total</b>	<b>28 260</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>28 260</b>

Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2012	Transfert	Dotations	Reprises	31/12/2013
Logiciels informatiques	26 146		779		26 924
Concessions, Brevets	261				261
<b>Total</b>	<b>26 407</b>	<b>0</b>	<b>779</b>	<b>0</b>	<b>27 186</b>

<b>Valeur nette</b>	<b>1 853</b>	<b>0</b>	<b>779</b>	<b>0</b>	<b>1 074</b>
---------------------	--------------	----------	------------	----------	--------------

#### B. Évolution des Placements au bilan

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2012	Transfert	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	31/12/2013
Terrains et constructions	15 345		1 974	1 126	16 194
Titres de propriété sur entreprises liées et participations	259				259
Autres placements	4 772 137		1 182 507	1 088 161	4 866 482
dont titres pris en pension	200 294				200 294
<b>Total</b>	<b>4 787 741</b>	<b>0</b>	<b>1 184 481</b>	<b>1 089 287</b>	<b>4 882 935</b>
Emprunt titres mis en pension (1)	200 294				200 294

(1) classés au passif du bilan dans la rubrique "Autres dettes"

Provisions (en milliers d'euros)	31/12/2012	Transfert	Dotations	Reprises	31/12/2013
Terrains et constructions	0				0
Titres de propriété sur entreprises liées et participations	0				0
Autres placements	7 707		32	508	7 232
<b>Total</b>	<b>7 707</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>508</b>	<b>7 232</b>

<b>Montants nets</b>	<b>4 780 034</b>				<b>4 875 703</b>
----------------------	------------------	--	--	--	------------------

## C. Analyse des placements

### C.1. Analyse des placements par mode d'estimation

(en milliers d'euros)	Valeur Nette	Valeur de réalisation 2013
Placements évalués selon l'article R.332.19	4 389 660	4 751 149
Placements évalués selon l'article R.332.20	308 119	328 132
Placements évalués selon l'article R.332.5	9 231 859	9 231 859
Autres instruments financiers à terme	0	0
<b>Total</b>	<b>13 929 639</b>	<b>14 311 141</b>
Valeurs reçues en nantissement des réassureurs	17 561 384	17 561 384

### C.2. Analyse des placements par types d'actifs

(en milliers d'euros)	Valeur Nette	Valeur de réalisation 2013
<b>Placements Immobiliers</b>		
. Dans l'OCDE	16 194	17 883
<b>Actions et titres à revenu variable</b>		
. Dans l'OCDE	6 118	8 378
<b>OPCVM incluant titres à revenu variable</b>		
. Dans l'OCDE	68 629	85 751
<b>OPCVM de titres à revenu fixe</b>		
. Dans l'OCDE	46 973	47 249
<b>Obligations et titres à revenu fixe</b>		
. Dans l'OCDE	4 396 953	4 757 108
Contrepartie des titres mis en pension	-200 294	-200 294
Contrepartie des titres pris en pension	200 294	200 294
dont placements financiers à terme		
<b>Prêts Hypothécaires</b>		
. Dans l'OCDE		
<b>Autres prêts et effets assimilés</b>		
. Dans l'OCDE	162 912	162 912
<b>Dépôts auprès des entreprises cédantes</b>		
. Dans l'OCDE		
<b>Dépôts autres et cautionnements en espèces et autres placements</b>		
. Dans l'OCDE	1	1
<b>Actifs représentatifs de contrats en unités de compte</b>		
Placements immobiliers	71 648	71 648
Titres à revenu variable autres qu'OPCVM	737 200	737 200
OPCVM de titres à revenu fixe	1 536 038	1 536 038
Autres OPCVM	6 125 884	6 125 884
Obligations et titres à revenu fixe	761 089	761 089
<b>Autres instruments financiers à terme (IFT)</b>		
Autres IFT		
<b>Total</b>	<b>13 929 639</b>	<b>14 311 141</b>
Valeurs reçues en nantissement des réassureurs	17 561 384	17 561 384

# comptes sociaux 2013

## C.3. Provisions pour dépréciation des placements

(en milliers d'euros)	2013	2012
Provisions pour dépréciation des titres	7 209	7 690
Provisions pour avances critiques	23	17
<b>Total</b>	<b>7 232</b>	<b>7 707</b>

## 5.2. Part des cessionnaires dans les provisions d'assurance vie

(en milliers d'euros)	2013	2012
Provisions d'assurance vie	13 261 826	12 703 759
Provisions pour sinistres	7 641	7 490
Provisions techniques des contrats en unités de compte		
Provision pour égalisation	2 040	2 040
<b>Total</b>	<b>13 271 507</b>	<b>12 713 289</b>

## 5.3. Créances

(en milliers d'euros)	Total	Part à moins de un an	Part de un à 5 ans	Part à plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	7 608	7 608		
Créances nées d'opérations de réassurance	29 452	29 452		
Créances Etat et Organismes Sociaux	468	468		
Autres créances	4 829	4 829		
<b>Total</b>	<b>42 357</b>	<b>42 357</b>		

## 5.4. Opérations avec les entreprises liées et celles avec lesquelles existe un lien de participation

### A. Opérations avec les entreprises liées

Néant

### B. Opérations avec les entreprises ayant un lien de participation

Néant

## 5.5. Autres actifs

### A. Actifs corporels d'exploitation

Montants bruts (en milliers d'euros)	31/12/2012	Transfert	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Matériel informatique	0				0
Mobilier et matériel de bureau	0				0
Agencements et installations	111				111
<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>111</b>

Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2012	Transfert	Dotations	Reprises	31/12/2013
Matériel informatique	0				0
Mobilier et matériel de bureau	0				0
Agencements et installations	94				94
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>94</b>

Montants nets	17	0	0	0	17
---------------	----	---	---	---	----

## B. Comptes courants bancaires débiteurs et caisse

(en milliers d'euros)	2013	2012
Banque	204 793	195 608
GIE LA MONDIALE CASH	36 030	77 853
Virements internes - Virements de fonds	21	0
<b>Total</b>	<b>240 845</b>	<b>273 461</b>

### 5.6. Comptes de régularisation actif

Montants bruts (en milliers d'euros)	2013	2012
Coupons et intérêts non échus	105 410	106 078
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	45 834	45 016
Charges comptabilisées d'avance	484	550
Autres		
<b>Total</b>	<b>151 728</b>	<b>151 643</b>

Provisions (en milliers d'euros)	2013	2012
Provisions pour dépréciation sur coupons courus	2	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Montants nets</b>	<b>151 726</b>	<b>151 641</b>

### 5.7. Variation de capitaux propres

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Capital Social	73 413			73 413
Prime d'Emission	105 656			105 656
Réserve Spéciale des PVL 19 %	0			0
Réserve de capitalisation	184 076	12 906	150	196 832
Réserve de capitalisation non technique (2)	-28 405	57	4 928	-33 276
Autres réserves réglementées (3)	7	3		10
Autres réserves	192 556	11 713		204 269
Prélèvement sur fonds propres (1)	-814			-814
Fonds de garantie	4 452		33	4 419
Report à nouveau (4)	-7 326	7 326		0
Résultat de l'exercice 2012	19 010		19 010	0
Résultat de l'exercice 2013		38 646		38 646
<b>Capitaux propres</b>	<b>542 625</b>	<b>70 652</b>	<b>24 121</b>	<b>589 156</b>

(1) Impact dû au changement de méthode comptable sur les indemnités de fin de carrière, conformément aux dispositions comptables à appliquer en 2004.

(2) Impact de l'impôt sur les sociétés lié au retraitement fiscal des dotations et des reprises effectuées sur la réserve de capitalisation.

(3) Constitution d'une réserve spéciale suite à l'acquisition d'œuvre d'art conformément à l'article 238 bis AB du code général des impôts.

(4) Imputation du report à nouveau débiteur, suite à l'application de la taxe de 7 % sur le montant de réserve de capitalisation du 1er janvier 2010 (Loi de finance 2013) sur le résultat 2012.

## 5.8. Composition de l'actionariat

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Nombre d'actions	%
La Mondiale Participations	1 287 840	57	99,99
Personnes physiques et morales	110	57	0,01
<b>Total</b>	<b>1 287 950</b>		<b>100,00</b>

## 5.9. Passifs subordonnés

### Titres subordonnés à durée indéterminée

En vertu de l'autorisation et des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale du 6 Décembre 2004 d'émettre sur une période de cinq ans en une ou plusieurs fois des titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) pour un montant maximal de 250 000 K€, le Conseil d'administration du 6 décembre 2004 de La Mondiale Partenaire a décidé de procéder à l'émission d'une première tranche de TSDI pour un montant de 110 000 K€.

En vertu de l'autorisation et des pouvoirs qui lui ont été conférés, le Conseil d'administration du 18 octobre 2007 de La Mondiale Partenaire a décidé de procéder à l'émission d'une deuxième tranche de TSDI pour un montant de 100 000 K€.

Ces émissions ont été entièrement souscrites par La Mondiale. Le total des TSDI au 31/12/2013 s'élève à 210 000 K€.

### Montant de la dette

Pour la 1ère tranche, la dette s'élève à 110 000 K€ représentés par 11 000 titres de 10 K€ chacun.

Pour la 2ème tranche, la dette s'élève à 100 000 K€ représentés par 10 000 titres de 10 K€ chacun.

La dette est libellée en euros.

### Forme de TSDI

Les TSDI ont la forme nominative. Ils sont soumis au régime de la Loi n°81-1160 du 30 décembre 1981 relative à la dématérialisation des valeurs mobilières. En particulier, ils sont représentés par une inscription dans un compte ouvert au nom de leur propriétaire et tenus par le service financier de l'Émetteur.

### Prix de souscription

100 % du nominal soit 10 K€ par titre.

Il n'y a pas de prime d'émission.

### Date de jouissance et de règlement

Le 30 décembre 2004 pour la 1ère tranche et le 31 octobre 2007 pour la 2ème tranche.

### Intérêts

Les intérêts sont payables le 30 décembre de chaque année ou le jour ouvré suivant.

La rémunération de ces titres s'établit sur la moyenne des quatre taux d'émission Euribor 3 mois du dernier jour ouvré des quatre trimestres précédents du taux Euribor 3 mois + 175 points de base.

Le taux de référence est celui constaté le dernier jour ouvré précédent chaque fin de trimestre à compter du 30 décembre 2004 pour la 1ère tranche et du 31 octobre 2007 pour la 2ème.

### Subordination

Si l'assemblée générale ordinaire qui a statué sur les comptes du dernier exercice clos a constaté, avant une échéance, l'absence de bénéfice distribuable au titre dudit exercice, le Conseil d'administration pourra différer le paiement de la rémunération jusqu'à l'échéance suivant immédiatement la première assemblée générale ordinaire ayant constaté l'existence d'un bénéfice distribuable : la rémunération ainsi différée se cumulera alors avec la rémunération afférente à cette échéance et portera un intérêt identique.

Les fonds provenant de cette émission figurent parmi les éléments constitutifs à la marge de solvabilité de l'établissement conformément aux articles R.334-11 et A.334-3 du Code des assurances.

### Amortissements

Les titres subordonnés ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société à prix égal au pair : dans ce cas, leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement complet de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des prêts participatifs accordés par la société et des titres participatifs émis par la société.

Ces titres subordonnés interviendront en remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés déjà émis ou qui pourraient être émis ultérieurement, tant en France qu'à l'étranger par l'Émetteur, proportionnellement à leur montant le cas échéant.

### Amortissement anticipé

L'Émetteur se réserve le droit de rembourser au pair avec l'accord préalable de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), tout ou partie des titres subordonnés.

Sous réserve de l'accord préalable de l'ACPR, les titres rachetés par l'Émetteur, ne pourront être revendus ; ils seront annulés. Ces rachats seront sans incidence sur le calendrier d'amortissement normal.

### Assimilation ultérieure

Au cas où la société émettrait ultérieurement de nouveaux titres subordonnés entièrement assimilables aux titres subordonnés des premières émissions, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et modalités, il pourra unifier l'ensemble de ces titres subordonnés, et proposer à leurs porteurs de se grouper en une seule masse.

## 5.10. Provisions techniques

(en milliers d'euros)	2013	2012
Provisions mathématiques	26 261 056	24 658 166
dont provisions d'assurance vie	17 063 110	16 477 203
dont provisions mathématiques des contrats en UC	9 197 946	8 180 963
Provision globale de gestion	3 411	3 431
Provision pour sinistres	24 861	24 949
Provision pour participation aux bénéfices	79 968	72 334
Provision pour égalisation	2 479	2 479
Provision pour risque d'exigibilité		
Provision technique de diversification	670	462
Autre provision technique vie perp : Réserve de capitalisation	86	24
<b>Total</b>	<b>26 372 531</b>	<b>24 761 844</b>

## 5.11. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	2013	2012
Provisions pour risques et charges à caractère fiscal et social	0	0
Provisions pour risques et charges à caractère juridique	28 368	29 708
Provisions à caractère financiers	1 762	1 877
Autres provisions pour risques et charges	118	273
<b>Total</b>	<b>30 248</b>	<b>31 858</b>

## 5.12. Dettes

(en milliers d'euros)	Total	Part à moins d'un an	Part de un à 5 ans	Part à plus de 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	156 514	156 514		
Dettes nées d'opérations de réassurance	2 109	2 109		
Dettes envers les établissements de crédit	200 168	200 168		
Autres emprunts, dépôts et cautionnement (1)	200 294	99 990	100 304	
Etat et Organismes sociaux	6 237	6 237		
Créanciers divers	13 292	13 292		
<b>Total</b>	<b>578 615</b>	<b>478 311</b>	<b>100 304</b>	

(1) 200 294 K€ de dettes contractées suite à la mise en pension d'une partie de nos titres.

### 5.13. Comptes de régularisation passif

(en milliers d'euros)	2013	2012
Amortissement des différences sur les prix de remboursement	23 463	20 585
Autres	0	0
<b>Total</b>	<b>23 463</b>	<b>20 585</b>

### 5.14. Engagements hors bilan

A. Engagements reçus (en milliers d'euros)	2013	2012
Instruments financiers à plus de 5 ans (1)	34 900	26 900
Clause de retour à meilleure fortune de l'abandon de créance Pasiphae (2)	200	200
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires (3)	13 236 357	12 669 971
<b>Total</b>	<b>13 271 457</b>	<b>12 697 072</b>

B. Engagements donnés (en milliers d'euros)	2013	2012
Instruments financiers à plus de 5 ans (1)	34 900	26 900
Caution en faveur de La Fondation d'Entreprises La Mondiale (4)	0	100
<b>Total</b>	<b>34 900</b>	<b>27 000</b>

(1) Souscription d'un swap de taux à long terme sur 2009, de quatre swaps de taux à long terme sur 2010, de trois swaps de taux à long terme sur 2011 et d'un swap de taux en 2013. Ils sont destinés à assurer la couverture des risques de taux dans le cadre des émissions de dettes et de la gestion de l'adossement des prêts-emprunts de titres.

Les caractéristiques des SWAP sont les suivantes :

SWAP 1	Référence = MD 4395489 Date de commencement = 07/05/2009 Nominal = 2 000 K€ Durée = du 07/05/2009 au 07/05/2018 Titre couvert = FRO010612697 - CMA TV08-070518 EMTN Agent = BNP PARIBAS
SWAP 2	Référence = MD 4986863 Date de commencement = 03/08/2010 Nominal = 4 000 K€ Durée = du 03/08/2010 au 27/02/2017 Titre couvert = XS0286406847 - MORGAN TV 07/27072017 EMTN Agent = BNP PARIBAS
SWAP 3	Référence = MD 4986855 Date de commencement = 03/08/2010 Nominal = 3 000 K€ Durée = du 03/08/2010 au 27/02/2017 Titre couvert = XS0286406847 - MORGAN TV 07/27072017 EMTN Agent = BNP PARIBAS
SWAP 4	Référence = MD 5424290 Date de commencement = 08/12/2010 Nominal = 3 000 K€ Durée = du 08/12/2010 au 12/02/2019 Titre couvert = XS0285087192 - SANTAND.ISSUAN.TV07-120219 MTN Agent = BNP PARIBAS



SWAP 5	Référence = MD 5424295 Date de commencement = 08/12/2010 Nominal = 5 000 K€ Durée = du 08/12/2010 au 12/02/2019 Titre couvert = XS0285087192 - SANTAND.ISSUAN.TV07-120219 MTN Agent = BNP PARIBAS
SWAP 6	Référence = MD 6417959 Date de commencement = 07/09/2011 Nominal = 5 411 K€ Durée = du 07/09/2011 au 15/09/2021 Titre couvert = IT0004604671 - BTPS 2.10 15/09/21 CPI I/L Agent = BNP PARIBAS
SWAP 7	Référence = MD 6411213 Date de commencement = 07/09/2011 Nominal = 1 505 K€ Durée = du 07/09/2011 au 15/09/2019 Titre couvert = IT0004380546 - BTPS 2.35 15/09/19 CPI I/L Agent = BNP PARIBAS
SWAP 8	Référence = MD 6417965 Date de commencement = 07/09/2011 Nominal = 2 984 K€ Durée = du 07/09/2011 au 15/09/2019 Titre couvert = IT0004380546 - BTPS 2.35 15/09/19 CPI I/L Agent = BNP PARIBAS
SWAP 9	Référence = MD 11742942 Date de commencement = 15/12/2013 Nominal = 8 000 K€ Durée = du 15/12/2013 au 15/12/2021 Titre couvert = FRO010405894 - NATIXIS TV06-151221 EMTN SUB. Agent = BNP PARIBAS

(2) La Mondiale Partenaire a procédé à un abandon partiel de créance sur le titre participatif émis par Pasiphaé. Cet abandon financier partiel de créance est assorti d'une clause résolutoire de retour à meilleure fortune.

(3) dont 13 236 333 K€ correspondants aux engagements donnés par La Mondiale en garantie des passifs acceptés au titre de la réassurance des contrats adossés à des supports en euros.

(4) Dernière échéance du plan de financement du programme pluriannuel de la fondation d'entreprise pour 100 K€ en 2013.

## 6. NOTES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 6.1. Ventilation des produits financiers nets de charges

(en milliers d'euros)	Exercice 2013			Exercice 2012
	Entreprises liées	Autres	Total	Total
Revenus nets des participations		4	4	3
Revenus nets des placements immobiliers		1 054	1 054	4 560
Revenus nets des autres placements		178 752	178 752	195 302
Profits et pertes sur réalisation de placements		896	896	-3 150
Autres produits et charges financiers		3 758	3 758	-4 430
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>184 465</b>	<b>184 465</b>	<b>192 285</b>

### 6.2. Charges de personnel/Effectif

#### A. Ventilation des charges liées au personnel (en milliers d'euros)

	2013	2012
Salaires	0	0
Charges sociales	0	0
Autres ( y compris impôts assis sur les salaires )	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Personnel	2013	2012
Direction	0	0
Cadres	0	0
Non cadres	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Depuis le 1er janvier 2004, les activités de commercialisation et de gestion sont assurées par le GIE La Mondiale Groupe. Au 31 décembre 2013, l'effectif moyen du GIE La Mondiale Groupe est de 2 631 collaborateurs.

### 6.3. Chiffre d'affaires

#### A. Répartition du chiffre d'affaires par mode de distribution (en milliers d'euros)

	2013	2012
Sociétés de bourse / gestion / autres	153 012	123 891
Courtiers	182 974	182 158
Réseaux	291 436	259 075
Guichets (Etablissements financiers)	1 859 510	1 812 239
<b>Total</b>	<b>2 486 931</b>	<b>2 377 363</b>

#### B. Ventilation des primes brutes émises (en milliers d'euros)

	2013	2012
Primes d'assurances directes en France	2 486 931	2 377 363
Primes d'assurances directes dans l'union Européenne (hors France)	0	0
Primes d'assurances directes hors de l'union Européenne	0	0

#### 6.4. Participation des assurés aux résultats techniques et financiers

(en milliers d'euros)	EXERCICE				
	2009	2010	2011	2012	2013
<b>A : Participation aux résultats totaux</b>	652 618	660 197	633 364	671 725	644 064
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	640 195	655 277	635 600	643 323	636 429
Variation de la provision pour participation aux bénéfices	12 423	4 920	-2 235	28 402	7 635
<b>B : Participation aux résultats des contrats relevant des catégories visées à l'article A.132-2</b>					
Provisions mathématiques moyennes	13 382 194	14 905 869	15 772 587	16 248 113	16 828 034
Montant minimal de la participation aux résultats	546 351	578 566	547 106	552 283	561 577
Montant effectif de la participation aux résultats	652 618	660 196	633 365	671 725	644 064
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	640 195	655 277	635 600	643 323	636 429
Variation de la provision pour participation aux bénéfices	12 423	4 920	-2 235	28 402	7 635

#### 6.5. Autres frais généraux

Les charges par nature se ventilent de la façon suivante :

Achats et charges externes	64 173
Impôts et taxes	3 831
Frais de personnel	0
Autres charges de gestion courante	-736
Dotations aux amortissements	779

Conformément à la méthode décrite dans le chapitre "Principes et méthodes comptables" le montant total des charges réparties par destination est de 68 047 K€ .

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 225 K€ au titre de 2013.

#### 6.6. Produits et charges exceptionnels

Produits exceptionnels (en milliers d'euros)	2013	2012
Reprise Provisions Antérieures	0	0
Divers	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Charges exceptionnelles (en milliers d'euros)	2013	2012
Provisions pour charges	0	0
Divers	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les charges et produits exceptionnels ont été reclassés en charges ou produits courants, conformément à l'annexe de l'article R.343-1 point VI du Code des assurances.

#### 6.7. Commissions

(en milliers d'euros)	2013	2012
Commissions de toutes natures allouées aux partenaires	113 246	108 495

## 6.8. Détail des postes de cessions de réassurance

### A. Ventilation des primes cédées

(en milliers d'euros)	2013	2012
<b>Primes cédées</b>	<b>1 979 778</b>	<b>1 998 231</b>
Réassurance externe	26 743	29 134
Réassurance interne	1 953 035	1 969 097
Primes cédées	1 607 734	1 623 569
Entrée de portefeuilles	0	0
Intérêts Techniques & Participations cédés	345 301	345 528

### B. Ventilation des prestations à la charge des réassureurs

(en milliers d'euros)	2013	2012
<b>Prestations à la charge des réassureurs</b>	<b>1 394 976</b>	<b>1 498 148</b>
Réassurance externe	8 327	9 553
Réassurance interne	1 386 649	1 488 596
Prestations à la charge des réassureurs	1 126 677	1 488 266
Arbitrages	259 971	330

### C. Ventilation des charges des provisions pour sinistres à la charge des réassureurs

(en milliers d'euros)	2013	2012
<b>Charges des provisions pour sinistres à la charge des réassureurs</b>	<b>151</b>	<b>-371</b>
Réassurance externe	151	-371
Provision pour sinistres ouverture	7 490	7 861
Provision pour sinistres clôture	7 641	7 490
Réassurance interne	0	0

### D. Ventilation des charges des provisions d'assurance-vie à la charge des réassureurs

(en milliers d'euros)	Exercice 2013		Exercice 2012	
	Réassurance interne	Réassurance externe	Total	Total
Provisions mathématiques à l'ouverture	12 669 947	33 812	12 703 759	12 210 552
Provisions mathématiques à la clôture	13 236 333	25 493	13 261 826	12 703 759
Autres provisions techniques à l'ouverture	0	2 040	2 040	2 040
Autres provisions techniques à la clôture	0	2 040	2 040	2 040
Intérêts techniques et participations bénéficiaires inclus dans les PM à la charge du réassureur La Mondiale	-345 301	0	-345 301	-345 528
<b>Charges des provisions d'assurance-vie à la charge des réassureurs</b>	<b>221 085</b>	<b>-8 320</b>	<b>212 766</b>	<b>147 679</b>

### E. Ventilation de la participations aux résultats à la charge des réassureurs

(en milliers d'euros)	2013	2012
<b>Participations aux résultats à la charge des réassureurs</b>	<b>345 301</b>	<b>345 528</b>
Réassurance externe	0	0
Réassurance interne (Intérêts techniques et participations bénéficiaires inclus dans les PM à la charge du réassureur la Mondiale)	345 301	345 528

## F. Ventilation des commissions reçues des réassureurs

(en milliers d'euros)	2013	2012
<b>commissions reçues des réassureurs</b>	14 621	16 092
Réassurance externe	14 621	16 092
Réassurance interne	0	0

## 6.9. Détail des charges fiscales

(en milliers d'euros)	2013	2012
Impôt sur les bénéfices	29 302	28 773

# comptes sociaux 2013

## 6.10. Filiales et participations

Filiales et Participations / Informations financières (en milliers d'euros)	Capital	Réserves et Report à nouveau	Quote-part de capital détenue
<b>A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations détenues à + de 10%</b>			
1. Filiales détenues à + de 50 %	0	0	0
2. Participations détenues entre 10 et 50 %			
SCPI ACTIPIERRE 3 - 147 boulevard Haussmann - 75008 Paris	65 501	6 288	16,30%
LFP MULTIMO (anciennement SCI PHILOSOPHALE) - 173 boulevard Haussmann - 75008 Paris	77 338	46 788	17,85%
SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1 - 70 rue Saint-Lazare - 75009 Paris	47 008	23 278	10,49%
<b>B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations détenues à -10 %</b>			
Filiales françaises (1)			
Participations dans les sociétés françaises (2)			

(1) LA MONDIALE PARTENAIRE n'a plus de filiale détenue à moins de 10%

(2) GIE LA MONDIALE CASH, LA MONDIALE DIRECT, AGICAM, PLURI GESTION BDB, BB GESTION, ECOFI FINANCE GESTION, S.G.R.B., IMMORENTE, EFIMMO, PF02, FRUCTIFRANCE IMMOBILIER, UFG OPSIS PATRIMOINE, UC OPCIMMO AMUNDI, FRUCTUPIERRE, IMMORENTE VIE, MULTIMMOBILIER 2, SELECTIRENTE

Valeur comptable des titres détenus

Brute	Nette	Prêts et avances non remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxe	Résultat de l'exercice	Dividende encaissé	Observations
0	0			0	0	0	
20 529	20 529			11 679	8 306	1 252	
20 182	20 182			8 314	5 032	0	
7 867	7 867			10 250	4 596	539	
0	0			0	0	0	
45 301	45 301					2 423	

## 7. NOTES SUR LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE

### 7.1. Notes sur les postes du bilan

#### A. Tableau récapitulatif du plan géré : Le PERP : Complément Épargne Retraite

Plan (en milliers d'euros)	GERP	Nombre d'adhérents	Chiffre d'affaires	Encours gérés Euros	Encours gérés UC
Complément Épargne Retraite	HELIA	1 870	12 429	23 189	13 048
<b>Total</b>		<b>1 870</b>	<b>12 429</b>	<b>23 189</b>	<b>13 048</b>

#### B. Inventaire des actifs

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient Global Brut	Valeur boursière Coupon Exclu
23022000	FRO000978371	AXA IM EURO LIQUIDITY FCP 4DEC	1 665	1 665
23022000	OPCVM Monétaires		1 665	1 665
23101000	AT000B048988	UNICREDIT BK AUT 4 1/8%11-0221	149	171
23101000	BE0000324336	BELGIUM 4.5%11-280326 64	249	291
23101000	BE0000326356	BELGIQUE 4%12-32 OLO 66	550	550
23101000	BE0000328378	BELGIQUE 2.25%13-220623 OLO 68	297	292
23101000	BE0002443183	EANDIS 2.875%13-091023	706	698
23101000	BE0933514839	BNPP FORTIS 5.757%07-041017	103	113
23101000	BE6215434620	BELGACOM INDX RTG 11-070218	99	110
23101000	BE6243179650	ANH-BUSCH INB.2.875%12-250924	148	150
23101000	DE000A1AKHB8	ALLIANZ FI.4.75%09-220719 EMTN	105	115
23101000	DE000DB5DCW6	DBK 5%10-240620 EMTN	106	111
23101000	DE000DB5S5U8	DEUTSCHE 5.125%07-310817 SR	101	114
23101000	DE000TLX2003	TALANX AG 3.125%13-130223	100	102
23101000	ES00000122D7	ESPAGNE 4%10-300420	99	104
23101000	ES00000950E9	GEN.CATALUNYA 4.95%10-110220	100	99
23101000	FR000188724	STE GENERALE 4.75%02-14 TSR	67	67
23101000	FR000189219	BNP PARIBAS 4.25%03-15 TSR	199	200
23101000	FR000189227	BPCE 4.10%03-040715 TSR	56	57
23101000	FR0000571150	OAT 6%94-25102025	252	273
23101000	FR0010016790	STE GLE 4.55%03-131015 TSR	105	102
23101000	FR0010049643	BPCE 4.60%04-200216 TSR	104	105
23101000	FR0010134379	CRH 4.10%04-251015	225	235
23101000	FR0010139709	VAUBAN MOBIL.GAR.4.125%04-0117	105	115
23101000	FR0010163329	CADES 3.625%05-250415	52	52
23101000	FR0010261412	CAFFIL TV05-151220 EMTN 219	49	49
23101000	FR0010466938	OAT 4.25%07-25102023	164	174
23101000	FR0010709279	GDF SUEZ 5.625%09-180116 EMTN	34	37
23101000	FR0010780528	SUEZ 5.5%09--220724 EMTN	109	123
23101000	FR0010800540	EDF 4.625%09-110924 EMTN	449	460
23101000	FR0010817452	AREVA 4.375%09-061119 EMTN	100	110
23101000	FR0010853226	BOUYGUES 4%10-120218	100	109
23101000	FR0010855155	SG SCF 4.125%10-150222	100	115
23101000	FR0010906370	IDF 3.2%10-040620	150	163
23101000	FR0010913749	CFF 4%10-241025 EMTN	100	112
23101000	FR0010916924	OAT 3.50%10-250426	391	430
23101000	FR0010952770	GDF SUEZ 3.50%10-181022 EMTN	156	172
23101000	FR0010969410	BANQUE POSTALE 4.375%10-301120	97	107
23101000	FR0010988873	BNP PARIBAS HOME LOAN 3.75%11-21	198	225
23101000	FR0010989087	CRED.AGR.HOME 3.875%11-120121	100	113



Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient Global Brut	Valeur boursière Coupon Exclu
23101000	FR0010990390	CM-CIC 4.125%11-160123 EMTN	99	116
23101000	FR0010998039	CAFFIL 4.25%11-260121	99	115
23101000	FR0011001098	RTE 4.125%11-030221 EMTN	100	112
23101000	FR0011033125	CM ARKEA HOME 4.5%11-130421	104	117
23101000	FR0011180017	SG SFH 4%12-180122 EMTN	99	114
23101000	FR0011183276	RHONE ALPES 4%12-240124	299	329
23101000	FR0011185636	SAGESS 4%12-240124	300	337
23101000	FR0011192392	CADES 4%12-151225 EMTN	200	225
23101000	FR0011266527	AERO.DE PARIS 3.125%12-110624	212	207
23101000	FR0011317783	OAT 2.75%12-25102027	1 481	1 469
23101000	FR0011319227	BPIFRAN.2.375%12-250422 EMTN	198	202
23101000	FR0011372622	AUCHAN 2.375%12-121222 EMTN	201	197
23101000	FR0011390921	BPCE 2.875%13-160124 EMTN	198	203
23101000	FR0011410281	GROUPT.CHU 3.65%13-140223	200	208
23101000	FR0011486067	OAT 1.75%13-25052023	94	95
23101000	PTMTLDM0005	METROPOL.LISBOA 5.75%09-040219	100	78
23101000	SK4120009044	SLOVAKIA 3%13-280223 225	297	311
23101000	XS0185490934	CITIGROUP 4.75%04-19 MTN	141	129
23101000	XS0187033864	BARCLAYS BK TV04-19 EMTN SUB.	140	131
23101000	XS0191752434	BANK OF AMERICA TV04-19 SUB.	198	186
23101000	XS0200676160	UNICREDIT TV04-19 SUB.EMTN	79	75
23101000	XS0201065496	ROYAL BK SCOT.TV04-220921 EMTN	163	163
23101000	XS0203871651	HBOS TV04-301019 SUB.EMTN	217	211
23101000	XS0205436040	JP MORGAN CHASE 4.375%04-19	210	204
23101000	XS0208412063	BNP PAR.FOR.FUND.4%04-14 EMTN	33	33
23101000	XS0229593529	ING BANK 3.5%05-20	197	202
23101000	XS0256967869	RABOBANK NLD 4 3/8%06-21 EMTN	102	112
23101000	XS0267828308	MERRILL LYNCH 4 5/8%06-140918	202	217
23101000	XS0275937471	BRISTOL 4.375%06-151116	86	110
23101000	XS0275939683	BRISTOL 4.625%221106-151121	72	82
23101000	XS0281902550	MERRILL LYNCH TV07-300117 EMTN	200	201
23101000	XS0282588952	NEW YORK 4.3/8%07-190117	199	220
23101000	XS0285087192	SANTAND.ISSUAN.TV07-120219 MTN	200	168
23101000	XS0289185182	AIR PRODUCTS 4 5/8%07-150317	96	111
23101000	XS0295734338	BANK TV07-030522 MTN	200	194
23101000	XS0300966495	METROPOLITAN 4 5/8%07-160517	198	222
23101000	XS0306167312	COLGATE 4.75%07-130614 EMTN	199	203
23101000	XS0310997068	3M CO. 5%07-140714	152	154
23101000	XS0320303943	BNP PARIBAS 5.431%07-070917	206	226
23101000	XS0321334442	CR.SUISSE 5.125%07-180917 EMTN	101	114
23101000	XS0335880463	JPMORGAN 5.25%07-140115 EMTN	99	105
23101000	XS0340180149	GE CAPIT.5.375%08-160118 EMTN	199	229
23101000	XS0353643744	HSBC 6.25%08-190318 SUBD	544	582
23101000	XS0365094811	ORANGE 5.62%08-220518	98	116
23101000	XS0400780887	ENI 5.875%08-200114 EMTN	100	100
23101000	XS0408165008	UNICREDIT 5.25%09-140114 EMTN	100	100
23101000	XS0411602765	TOYOTA MOTOR CR. 6.625%09-0216	100	112
23101000	XS0427291751	BEI 4.5%09-151025 EMTN	108	119
23101000	XS0432071131	PFIZER 5.75%09-030621	170	185
23101000	XS0432092137	CR.AGR.5.875%09-110619 EMTN	111	115
23101000	XS0460357550	EUROFIMA 4%09-271021 S.163	202	228
23101000	XS0466670345	INVESTOR AB 4.875%09-181121	102	117
23101000	XS0477344286	BNG 4.125%10-130125 EMTN	249	286
23101000	XS0482810958	BANK OF IRELAND 4%10-280115	100	103
23101000	XS0485326085	NAT.AUS.BK 4 5/8%10-100220 SUB	99	110
23101000	XS0489825223	NORDEA BK 3.75%10-240217 EMTN	100	108
23101000	XS0496546853	TELSTRA INDX RTG10-230320	152	168
23101000	XS0505157965	BEI 4%10-150430 EMTN	103	115
23101000	XS0506445963	LUXEMBOURG 3.375%10-180520	100	111

# comptes sociaux 2013

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient		Valeur boursière Coupon Exclu
			Global	Brut	
23101000	XS0554819465	UNIBAIL 3.875%10-051120 EMTN		101	109
23101000	XS0563739696	ENI 3.5%10-290118 EMTN		98	108
23101000	XS0577347528	INTESA SANP.4.125%11-140116		100	105
23101000	XS0690406243	OMV 4.25%11-121021		101	113
23101000	XS0746010908	TELIASONERA 3.625%12-140224		253	267
23101000	XS0755873253	EIB 3.5%12-150427		200	218
23101000	XS0813400305	NATIONAL AUS BK 2.75%12-0822		99	102
23101000	XS0817639924	WELLS FARGO 2.625%12-160822		99	100
23101000	XS0862442331	TELENOR 2.625%12-061224		148	146
23101000	XS0873665706	METROPOLITAN LIFE 2.375%13-23		195	195
23101000	XS0874840845	GE CAP.EUROP.2.625%13-150323		149	148
23101000	XS0877622034	BMW FINANCE NV 2.375%13-240123		198	200
23101000	XS0882849507	GLDM SACHS GRP 3.25%13-010223		149	152
23101000	XS0894202968	UNIBA 2.375%13-250221 EMTN		200	199
23101000	XS0937853983	SUMITOMO MITSUI BK 2.75%13-23		147	148
23101000	XS0940332504	NATIONAL AUS BK 2.25%13-0625		144	145
23101000	XS0991099630	IBM 2.875%13-071125		200	197
23101000	XS0993148856	AT&T 3.5%13-171225		406	404
23101000	XS1001749289	MICROSOFT 3.125%13-061228		298	297
23101000	Obligations Cotées Autres			20 368	21 288
<b>Total Placements Euros</b>				<b>22 033</b>	<b>22 953</b>
24310000	FR0000018921	LCL OBL MOY TERME EURO PC SI3D		1	1
24310000	FR0000172165	AMUNDI OBLIG EMERGENTS-PCSI3D		45	45
24310000	FR0000294126	VEGA COURT TERME SI.		41	41
24310000	FR0000992075	ODDO OBLIG.ENTREPR.EUR A 3DEC		2	2
24310000	FR0007075668	BMM INDEXI P FCP		2	2
24310000	FR0007465083	ELITE 1818 OBLIGA.EUR.FCP 5DEC		1	1
24310000	FR0007476734	MEYERBEER TRESORERIE C FCP3DEC		4	4
24310000	FR0010032573	AMUNDI OBLIG INTLE EUR-I SI3D		84	84
24310000	FR0010105882	OUDART OBLIG C FCP 4DEC		3	3
24310000	FR0010133892	BNPP OBLI MONDE P FCP 4DEC		11	11
24310000	FR0010156604	AMUNDI OBLIG INTLE EUR-P SI3D		44	44
24310000	FR0010523290	MARIGNAN TAUX FCP		8	8
24310000	FR0011034735	NATIXIS CASH A1P1 SOP.FCP 4DEC		27	27
24310000	IE00B11XZB05	PIMCO TOTAL RETURN CL.E H.C.3D		58	58
24310000	LU0070848972	UBS USD HIGH YIELD USD CL.P C.		11	11
24310000	LU0095725890	LO EURO RESPONS.CORP.FUNDAM.PD		0	0
24310000	LU0110060430	FID.EUR.HIG.YLD CL.A EUR D.2D.		38	38
24310000	LU0494851073	BARCLAYS BOND EURO CL.C C.3DEC		188	188
24310000	LU0881817430	ODDO BD HIG.YIELD EUR.CL.CR C.		2	2
24310000	OPCVM Obligataires/ACAVI			569	569
24400000	FR0000003188	NATIX.STR.MIN VAR.EUR.SI.4DEC		5	5
24400000	FR0000003998	OBJ.INVEST.RESPONSABLE.C SI.		13	13
24400000	FR0000008674	FIDELITY EUROPE SI.2DEC		168	168
24400000	FR0000170391	AXA FRANCE SMALL CAP C SI.4DEC		2	2
24400000	FR0000170516	AXA EUR.SMALL CAP.C' A' SI.4DEC		41	41
24400000	FR0000172041	AXA AEDIFICANDI A C SI.4DEC		3	3
24400000	FR0000284499	AG2R LA MONDIALE ACT.FRA.SI.		315	315
24400000	FR0000290850	AG2R LA MONDIALE ACT.MONDE SI.		298	298
24400000	FR0000292278	MAGELLAN C SI.4DEC		372	372
24400000	FR0000295230	RENAISSANCE EUROPE SI.4DEC		115	115
24400000	FR0000299356	NORDEN SI.3DEC		92	92
24400000	FR0000401366	ROUVIER PATRIMOINE C FCP		6	6
24400000	FR0000423147	SG ACTIONS ENERGIE C FCP 3DEC		14	14

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient Global Brut	Valeur boursière Coupon Exclu
24400000	FR0000424319	SG ACTIONS OR C FCP 3DEC	0	0
24400000	FR0000433534	BARCLAYS MARCHES EMERG.FCP2DEC	64	64
24400000	FR0000435174	STRATEGIE INDICE JAP.FCP 2DEC	9	9
24400000	FR0000444325	ODDO ACTIONS JAPON A 3DEC FCP	2	2
24400000	FR0000446692	ODDO INVESTISSEMENT FCP 3DEC	44	44
24400000	FR0000446700	ODDO EURO MOYEN TERME FCP 3DEC	1	1
24400000	FR0000447864	AXA FRA.OPPORTUN.C FCP 4DEC	30	30
24400000	FR0000944696	AMUNDI ACT.FRANCE-P(C)FCP 3DEC	20	20
24400000	FR0000945503	ALLIANZ FONCIER SI.3DEC	64	64
24400000	FR0000974149	ODDO AVENIR EUROPE A FCP 3DEC	114	114
24400000	FR0000975880	ALL.ACTIONS AEQUIT.R FCP 3DEC	0	0
24400000	FR0000975930	ODDO ACTIONS USA A FCP 3DEC	2	2
24400000	FR0000978231	CD AMER.STRAT.PART B FCP 3DEC	32	32
24400000	FR0000980989	ODDO CONVERTIB.TAUX FCP 3DEC	2	2
24400000	FR0000988172	COUPOLE IM MULTI PRUD.FCP 4DEC	3	3
24400000	FR0000988180	COUPOLE IM MUL.AUDACE FCP 4DEC	2	2
24400000	FR0000988669	ODDO US MID CAP FCP 3DEC	40	40
24400000	FR0000989758	ODDO VALEURS RDM.A FCP 4DEC	4	4
24400000	FR0000989899	ODDO AVENIR C FCP 3DEC	109	109
24400000	FR0000989915	ODDO IMMOBILIER A FCP 3DEC	3	3
24400000	FR0000989923	ODDO IMMOBILIER D FCP 3DEC	9	9
24400000	FR0000990095	ODDO AVENIR EURO A FCP 3DEC	15	15
24400000	FR0000991960	ODDO GENERAT.EUROP.A FCP 3DEC	40	40
24400000	FR0000992000	SELECT.MULTI GER.EMERG.FCP3DEC	0	0
24400000	FR0000992042	ODDO PATRIMOINE A FCP 3DEC	60	60
24400000	FR0000994451	BEST BUSINES.MODEL.IC FCP 4DEC	124	124
24400000	FR0007005764	BSO BIO SANTE FCP	32	32
24400000	FR0007016068	CCR CROISSANCE EUROPE FCP 3DEC	52	52
24400000	FR0007020441	PLURIFONDS EUROPE FCP	81	81
24400000	FR0007024518	DIE SWAENE PATRIMONIO FCP	52	52
24400000	FR0007040712	BSO 3000 FCP	7	7
24400000	FR0007043781	OFI MING FCP	7	7
24400000	FR0007044680	ODDO ACTIVE EQUITIES EURO B 3D	14	14
24400000	FR0007045737	KBL RICHELIEU SPECIAL FCP	6	6
24400000	FR0007050190	DNCA EVOLUTIF C FCP	566	566
24400000	FR0007051040	EUROSE FCP	687	687
24400000	FR0007052782	LYX.UCITS ETF CAC 40 D-EUR FCP	296	296
24400000	FR0007052923	RP SELECTION MID CAP FCP 1DEC	2	2
24400000	FR0007062567	TALENTS A FCP	3	3
24400000	FR0007065743	SYCOMORE FRANCE CAP A FCP	2	2
24400000	FR0007066725	TRUSTEAM GARP FCP 2DEC	2	2
24400000	FR0007076930	CENTIFOLIA C FCP	87	87
24400000	FR0007079215	CALAIS FCP 3DEC	64	64
24400000	FR0007079512	CD PATRIMOINE C FCP 3DEC	211	211
24400000	FR0007080536	AVANTAGE IMMOB.COTE AIC C FCP	109	109
24400000	FR0007371299	MARIGNAN VAL.FAMILIALES FCP	4	4
24400000	FR0007371810	SOPRANE GEST.PATRIM.C FCP 5DEC	7	7
24400000	FR0007373469	KBL RICHELIEU FRANCE FCP	3	3
24400000	FR0007413117	BMM FRANCE CROISSANCE D FCP	0	0
24400000	FR0007414552	BMM LONG TERME D FCP	8	8
24400000	FR0007441449	LIBRE SELECTION MONDIALE FCP	10	10
24400000	FR0007450002	CG NOUVELLE ASIE FCP	5	5
24400000	FR0007455639	ST PHILIPPE OBLIGATIONS C FCP	17	17
24400000	FR0007470653	SOPRANE SELE.EUROPE C FCP 5DEC	47	47
24400000	FR0007472659	BSO EUROPE FCP	199	199
24400000	FR0007475843	SELEC.MULT.GERANTS ASIE EM.FCP	1	1
24400000	FR0007478557	BSO FRANCE FCP	177	177
24400000	FR0007488267	FRANCE SELECTION VALEURS FCP	23	23
24400000	FR0007495460	BSO ALLIAGE CONVERTIBLE C FCP	37	37
24400000	FR0010011171	AXA OR MATIERES PREM.C SI.4DEC	21	21

# comptes sociaux 2013

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient Global Brut	Valeur boursière Coupon Exclu
24400000	FR0010013763	AMUNDI ACT.EUROP.P (C) SI 3DEC	360	360
24400000	FR0010031195	GALLICA C FCP	3	3
24400000	FR0010058008	DNCA VALUE EUROPE C FCP	214	214
24400000	FR0010076471	PROFIL.MONDE PRUDENT C FCP3DEC	110	110
24400000	FR0010076547	PROFIL.MOND.MULT.DYN.C FCP3DEC	68	68
24400000	FR0010076562	PROFIL.MONDE EQUIL.C FCP 3DEC	100	100
24400000	FR0010080911	BSO PATRIMOINE FCP	37	37
24400000	FR0010092197	KBL RICHEL.CROISS.PME FCP 4DEC	1	1
24400000	FR0010097667	CPR CROISSANCE PRUD.P FCP 3DEC	60	60
24400000	FR0010097683	CPR CROISS.REACTIVE P FCP 3DEC	11	11
24400000	FR0010106450	OPTILIA DIVERSIFIEE C SI.	87	87
24400000	FR0010109140	MONTSEGUR CROISSANCE FCP 3DEC	1	1
24400000	FR0010109157	MONTSEGUR OPPORTUNITE FCP 3DEC	1	1
24400000	FR0010109165	ODDO PROACTIF EUROP.A FCP 3DEC	270	270
24400000	FR0010135103	CARMIGNAC PATRIM.A EUR FCP3DEC	693	693
24400000	FR0010137166	BNP P.EURO VAL.DUR.C FCP 2DEC	1	1
24400000	FR0010143545	PATRIMOINE C FCP 2DEC	72	72
24400000	FR0010147603	CARMIGNAC INVES.LATIT.FCP 3DEC	10	10
24400000	FR0010148981	CARMIGNAC INVEST.A FCP 3DEC	312	312
24400000	FR0010149203	CARMIGNAC PROF.REA.50 FCP 3DEC	81	81
24400000	FR0010149211	CARMIGNAC PRO.REA.100 FCP 3DEC	38	38
24400000	FR0010149302	CARMIGNAC EMERGENTS FCP 3DEC	277	277
24400000	FR0010157594	SELECT.MULT-GER.CROIS.FCP 3DEC	1	1
24400000	FR0010166140	LOUDART OPPORT.FRA.P FCP 4DEC	44	44
24400000	FR0010176487	EDR EURO LEADERS C FCP 3DEC	8	8
24400000	FR0010187898	R CONVICTION EURO FCP	136	136
24400000	FR0010204552	EDMO.DE ROTH.EUR.CV A FCP 3DEC	78	78
24400000	FR0010233932	LOUDART INVESTISSEMENT FCP 4DEC	96	96
24400000	FR0010249847	CD EURO IMMOBILIER C FCP 3DEC	102	102
24400000	FR0010250068	CD EUROPE EXPERTISE C FCP 3DEC	165	165
24400000	FR0010250084	CD EURO CAPITAL C FCP 3DEC	275	275
24400000	FR0010263574	MONTSEGUR RENDEMENT C FCP 3DEC	1	1
24400000	FR0010298596	MONETA MULTI CAPS A FCP 4DEC	810	810
24400000	FR0010321802	AGRESSOR FCP 3DEC	161	161
24400000	FR0010321810	ECHIQUEUR AGENOR FCP 3DEC	28	28
24400000	FR0010321828	ECHIQUEUR MAJOR C FCP 3DEC	2	2
24400000	FR0010340612	FRANCE FUTUR C SI.3DEC	40	40
24400000	FR0010377143	ACROPOLE CONVERT.EUROPE FCP A	2	2
24400000	FR0010380675	OBJ.ACTIONS EMERGENTES R FCP	22	22
24400000	FR0010397125	SG ACTIONS EURO SELECT.FCP3DEC	10	10
24400000	FR0010418053	LOUDART EUROPE FCP P 4DEC	72	72
24400000	FR0010434019	ECHIQUEUR PATRIMOINE FCP 3DEC	112	112
24400000	FR0010434688	ECHIQUEUR JAPON FCP 3DEC	2	2
24400000	FR0010458190	ELITE 1818 FR.OPPORT.FCP 4 DEC	19	19
24400000	FR0010475772	LOUDART ACT.FRANCAIS.P FCP 4DEC	27	27
24400000	FR0010475863	LOUDART ASIE FCP 4DEC	15	15
24400000	FR0010479931	EDM.DE ROTH.INDIA A FCP 3DEC	14	14
24400000	FR0010489419	EL.1818 PACIF.RIM.OPP.FCP 4DEC	3	3
24400000	FR0010493957	ODDO EUROPEAN BANKS A FCP 3DEC	8	8
24400000	FR0010505222	BNPPAR.MUL.MARC.EMERG.FCP 3DEC	0	0
24400000	FR0010541557	R CLUB C FCP 4DEC	130	130
24400000	FR0010546903	TOCQUEVILLE ULYSSE C FCP 4DEC	7	7
24400000	FR0010546929	TOCQUEVILLE DIVID.C FCP 4DEC	8	8
24400000	FR0010547059	TOCQUEVILLE VAL.AM.FCP P 4DEC	21	21
24400000	FR0010574434	ODDO GENERATION A FCP 3DEC	49	49
24400000	FR0010576736	ODDO GENERATION D FCP 3DEC	4	4
24400000	FR0010588343	EDM.D.ROTH.TRIC.RDM C FCP 3DEC	236	236
24400000	FR0010589044	EDR US VAL.AND YIELD C FCP3DEC	103	103
24400000	FR0010612556	AMERICA LMM A FCP 3DEC	18	18
24400000	FR0010618504	ED.ROTHSC.ALLOC.RDM C FCP 3DEC	8	8

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Prix de revient Global Brut	Valeur boursière Coupon Exclu
24400000	FR0010626804	VEGA MONDE MULTI SECT.FCP 5DEC	14	14
24400000	FR0010630913	CD AMER.STRAT.PART A FCP 3DEC	11	11
24400000	FR0010651059	ODDO COMMODIT.CONV.A FCP 3DEC	3	3
24400000	FR0010660019	ODDO COMMODIT.CONV.B FCP 3DEC	2	2
24400000	FR0010675637	CPR REFLEX CIBLE 50 P FCP 3DEC	2	2
24400000	FR0010725507	CPR CONVEXITE D SI.3DEC	16	16
24400000	FR0010773036	EDM.DE ROTH.GL.CONV.A FCP 3DEC	21	21
24400000	FR0010784884	QUILVEST BALANCED P FCP	2	2
24400000	FR0010791632	BARCLAYS AMERIQUE FCP 2DEC	193	193
24400000	FR0010793745	COGEFI FRANCE PART P FCP	7	7
24400000	FR0010820365	OUDART MULTIGESTION FCP 4DEC	107	107
24400000	FR0010930420	GEM ACTIONS EUROPE IC FCP	6	6
24400000	FR0011038363	KBL RICHEL.SP.MONDE C FCP 3DEC	1	1
24400000	FR0011141522	EUROPA VALEURS FCP	10	10
24400000	FR0011269067	CARMIGNAC PATR.A USD FCP 3DEC	6	6
24400000	FR0011360700	ECHIQUEUR VALUE FCP 3DEC	4	4
24400000	FR0011449537	ECHIQUEUR GLOBAL CONV.FCP 3DEC	1	1
24400000	FR0011507219	TRUSTEAM GARP D FCP 2DEC	3	3
24400000	FR0011540525	ODDO OPTIMAL INCOME A FCP 3DEC	1	1
24400000	FR0011570613	ODDO MIN VAR.EUR.2 A FCP 3DEC	1	1
24400000	IE00B5SNH155	BAR.GL.EM.MKTS EQ.Z EUR C.2DEC	1	1
24400000	LU0011850392	BRGF EMERG.EURO.FD A2 CAP.2DEC	2	2
24400000	LU0038842364	UBS EQ.SMA.CAP.USA(USD)P AC.3D	25	25
24400000	LU0048573561	FIDEL.AMERICA CL.A USD D.2DEC.	272	272
24400000	LU0048578792	FIDE.EURO.GROWTH CL.A EUR D.2D	31	31
24400000	LU0048585144	FIDELITY JAPAN CL.A JPY D.2DEC	6	6
24400000	LU0048597586	FIDE.SOUT.EAS.ASIA CL.A D.2DEC	190	190
24400000	LU0050427557	FIDE.LAT.AMERICA USD CL.A D.2D	38	38
24400000	LU0053666078	JPMF AMERICA EQUITY FD A 3DEC	30	30
24400000	LU0093032943	BARCLAYS EQUITY EURO CL.C C.3D	441	441
24400000	LU0105925001	BNY ME.GLOB.EM.MKT USD CL.C C.	1	1
24400000	LU0107048042	PARV.EQ.USA VALUE N.C.USD 3DEC	8	8
24400000	LU0115766213	FIDELITY FUNDS JAPAN FD CL.E C	21	21
24400000	LU0118317378	HSBC INV.EUROPE.EQ.E EUR D.3DEC	1	1
24400000	LU0130728842	PIC.EAST.EUROPE CL.P EUR C5DEC	10	10
24400000	LU0130732364	PICT.SML CAP EUROPE P EUR C.5D	71	71
24400000	LU0145648290	DWS INV.TOP 50 ASIA CL.LC C.4D	19	19
24400000	LU0146864797	DWS INVESTMENT DWS RUSSIA CAP.	2	2
24400000	LU0164455502	CARMIGNAC COMMOD.CL.A EUR C.3D	32	32
24400000	LU0171289498	BRGF LAT.AMER.FD A2 C.EUR 2DEC	1	1
24400000	LU0171289902	BRGF NEW ENER.FD A2 C.EUR 2DEC	9	9
24400000	LU0179866438	AXA OPTIMAL INCOME CL.A C.3D.	53	53
24400000	LU0210301635	DWS GL.EMER.MKT EQ.EUR LC C.4D	1	1
24400000	LU0273157635	DWS INV.CHINES.EQ.LC EUR C4DEC	1	1
24400000	LU0396193939	ODDO EQ.LGE CAP EURO.CR EUR C.	9	9
24400000	LU0568583933	AMUNDI EQ.JAPAN TARG.AHE C3DEC	4	4
24400000	LU0568679459	BAR.EQ.EU.SM.MID CAP CL.C C.3D	5	5
24400000	LU0823417810	PV EQ.WD.LOW VOL.EUR CLAS.C.3D	4	4
24400000	OPCVM Actions et autres ACAVI		12 421	12 421
Total placements UC			12 990	12 990

# comptes sociaux 2013

## C. Détail des engagements

Provision d'assurance vie	23 189 K€
Provision technique des contrats en UC	13 048 K€
Provisions pour sinistres	4 K€
Provisions pour réserve de capitalisation	86 K€

## D. Analyse des nouvelles adhésions

Adhérents au 01/01/2013	Nouvelles adhésions	Rachats et transferts vers un autre assureur	Conversion en rentes	Adhérents au 31/12/2013
Quantité	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
1 267	660	33	24	1 870

## E. Détail des créances diverses

### Créances diverses

(en milliers d'euros)	Total	Part à moins d'un an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans
Créances nées d'opérations d'assurance directe	3 473	3 473	0	0
Autres créances (transfert interne)	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>3 473</b>	<b>3 473</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Comptes courants bancaires et caisse

Banques : 140 K€

## F. Détail des dettes diverses

### Créances diverses

(en milliers d'euros)	Total	Part à moins d'un an	Part de 1 à 5 ans	Part à plus de 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	85	85	0	0
Autres dettes	132	132	0	0
<b>Total</b>	<b>217</b>	<b>217</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Comptes courants bancaires et caisse

Banques : 2 422 K€

## G. Comptes de régularisation

### Actif

Intérêts courus non échus	438 K€
Provision décote courue	29 K€

### Passif

Provision prime courue	136 K€
------------------------	--------

## H. Engagements hors bilan

Il n'y a pas d'engagements hors bilan à mentionner au 31 décembre 2013.

## 7.2. Notes sur les postes du compte de résultat

### A. Flux de cotisations et prestations versés au cours de l'exercice

Primes :	12 429 K€
Prestations :	956 K€

### B. Détail des prélèvements de produits au profit de l'assureur

Frais d'acquisition :	184 K€
Frais sur encours :	216 K€
Frais de gestion financier :	61 K€
Frais de transferts et frais sur prestations :	5 K€

### C. État récapitulatif des transferts internes sur les actifs

Néant

### D. Financier

Produits financiers nets	630 K€
Ajustement ACAV	1 003 K€

### E. Détail des financements par l'assureur accordés aux PERP

Financement de l'écart ACAV et des droits de garde UC	68 K€
Financement de l'insuffisance des produits financiers	72 K€

### F. Modalités de répartition des bénéfices entre les participants

Le taux de rémunération attribué au contrat PERP a été arrêté par le Conseil d'administration de La Mondiale Partenaire.

### G. Affectation du résultats de l'association HÉLIA

Selon l'avis n°2004-17 du 27 Octobre 2004, le résultat sectoriel du PERP est affecté de la façon suivante :

- s'il s'agit d'un bénéfice : celui-ci est acquis au PERP par la constatation d'une dette vis à vis du plan ;
- s'il s'agit d'une perte :
  - dans la limite du budget autorisé par le comité de surveillance : c'est l'assureur qui finance au-delà du budget autorisé ;
  - la perte au delà reste à la charge de l'association.

### H. Primes par territoire, prestations et provisions techniques

#### H.1. Primes émises

Primes d'assurance directe en France :	12 429 K€
Primes d'assurance directe dans l'Union Européenne (hors France) :	0 K€
Primes d'assurance directe hors Union Européenne :	0 K€

# comptes sociaux 2013

## H.2. Prestations

Prestations (Sinistres/Rachats)	650 K€
Arrérages	306 K€

## H.3. Variation des provisions d'Assurance Vie

Détail de la provisions entre le bilan d'ouverture et le bilan de clôture :

(en milliers d'euros)	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Provisions d'assurance vie	15 934	7 255	0	23 189
Provisions UC	7 505	5 543	0	13 048
Provisions de sinistres	2	3	0	4
<b>Total</b>	<b>23 441</b>	<b>12 801</b>	<b>0</b>	<b>36 242</b>

## H.4. Rémunération des contrats

Le taux de PB brut servis aux assurés présents au 31 décembre 2013 est de 3,80 %.

Intérêts techniques et participation aux bénéfices incorporés aux prestations : 6 K€

Participation aux bénéfices attribuées aux provisions mathématiques : 660 K€



## 8. NOTES SUR LES CONTRATS EURO DIVERSIFIÉS

### 8.1. EURO DIVERSIFIÉ : ISR

#### A. Note sur les postes du bilan

##### A.1. Placements

##### A.1.a. Inventaire des actifs

Compte	Code valeur	Libellé valeur	Valeur boursière Coupon inclus
23021000	FR0000017329	ALL.VALEURS DURABLES SI.R 3DEC	142
23021000	FR0010458745	AMUNDI AC EURO ISR-P SI 3D	255
23021000	BE0946893766	DEXIA SUSTAIN.WORLD CL.C CAP.	169
23021000	LU0144510053	PICT.EUROP.SUSTAI.EQ.R EUR5DEC	226
23021000	LU0185496469	OFI EUR SRI CL.A EUR C.2DEC	124
23021000	LU0188782162	JBM ROBECO.SUST.GL.ACT.CL.B C.	194
		Autres OPCVM	1 110
23101000	DE000A1AKHB8	ALLIANZ FI.4.75%09-220719 EMTN	58
23101000	ES0000012783	ESPAGNE 5.50%02-17	113
23101000	ES0413211345	BBVA 3.625%10-180117 CEDULAS	110
23101000	IT0004869316	ITALIE 0%12-011117 BTP	153
23101000	PTOTELOE0010	PORTUGAL 4.35%07-161017	100
23101000	XS0173501379	BMW FINANCE 5%03-18 EMTN	59
23101000	XS0306644344	ENEL 5.25%07-200617	57
23101000	XS0331141332	ENI 4.75%07-141117 S.3 EMTN	113
23101000	XS0335134705	GLAXOSMIT.5.625%07-131217 EMTN	59
23101000	XS0362224841	IBERDROLA 5.625%08-090518	60
23101000	XS0437957086	BASF 4.625%09-070717 EMTN	29
23101000	XS0450880496	ANZ BANK 5.125%09-100919 SUB.	57
23101000	XS0479945353	BARCLAYS 4%10-200117 REG-S SR	112
23101000	XS0489825223	NORDEA BK 3.75%10-240217 EMTN	111
23101000	FR0010224337	SCHNEIDER 4%05-110817 EMTN	94
23101000	FR0010397927	VEOLIA 4.375%-06-160117 EMTN	17
23101000	FR0010660043	RTE EDF TR.5.125%08-120918EMTN	118
23101000	FR0010678185	GDF SUEZ 6.875%08-240119 EMTN	66
23101000	XS0286705321	ORANGE 4.75%07-210217	138
23101000	XS0343877451	CRED.AGRICOLE 5.971%08-010218	60
		Obligations cotées à taux fixe	1 683
		<b>Total Placements</b>	<b>2 793</b>

##### A.1.b. Variations de valeur des placements représentatifs des supports euro diversifiés

Nature des placements (en milliers d'euros)	Valeur de réalisation 01/01/2013	Variation ajustement technique	Variation Achats/Ventes titres	Valeur réalisation 31/12/2013
OPCVM Actions	918	192	0	1 110
OPCVM Monétaires	0	0	0	0
Obligations cotées autres	1 662	-5	26	1 683
<b>Total</b>	<b>2 579</b>	<b>187</b>	<b>26</b>	<b>2 793</b>

# comptes sociaux 2013

## A.2. Détail des engagements

Provision d'assurance vie	2 140 K€
Provision technique de diversification	670 K€

### Tableau de variation de la provision technique de diversification :

(en milliers d'euros)	Montant	Nombre de parts
<b>Provision technique de diversification au 01/01/2013</b>	462	2 660
Part des cotisations versées par les participants allouée à la provision technique de diversification	0	0
Parts arbitrées	0	0
Part de résultats de l'eurodiversifié non distribuée sous forme de provisions mathématiques	0	0
Pertes imputées sur cette provision	0	
Conversion des parts des participants en provisions mathématiques	0	0
Frais	-6	0
Prestations	0	0
Revalorisation de la valeur des parts	213	0
<b>Provision technique de diversifications au 31/12/2013</b>	670	2 660

## A.3. Détail des créances diverses

Débiteurs divers	1 K€
------------------	------

## A.4. Détail des dettes diverses

Créditeurs divers	8 K€
-------------------	------

## A.5. Détail des autres actifs

Comptes courants bancaires et caisses	24 K€
---------------------------------------	-------

## A.6. Engagements hors bilan

Néant

## B. Notes sur les postes du compte de résultat

### B.1. Flux de cotisations et prestations versés au cours de l'exercice

Primes	0 K€
Transferts nets	0 K€

### B.2. Etat récapitulatif des transferts internes sur les actifs

Néant

### B.3. Modalités de répartition des bénéfices entre les participants

Résultats pour les supports diversifiés avec garantie :	35 K€
Résultats pour les supports diversifiés fonds internes :	213 K€

### B.4. Primes par territoire, entrées-sorties de portefeuilles, provisions techniques

#### B.4.a. Primes émises

Primes d'assurance directe en France :	0 K€
Primes d'assurance directe dans l'Union Européenne (hors France) :	0 K€
Primes d'assurance directe hors Union Européenne :	0 K€

#### B.4.b. Entrées - Sorties de portefeuilles

Néant

#### B.4.c. Variation des provisions d'assurance vie

Détail de la variation entre le bilan d'ouverture et le bilan de clôture :

Charges des provisions d'assurance vie (en milliers d'euros)	01/01/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Charges des provisions d'assurance vie	2 126	14	0	2 140
Charges des provisions techniques de diversification	462	208	0	670
<b>Total</b>	<b>2 588</b>	<b>429</b>	<b>0</b>	<b>2 810</b>

#### B.4.d. Détail des prélèvements de produits au profit de l'assureur

Frais sur encours	26 K€
-------------------	-------

### 8.2. EURODIVERSIFIÉ FONDS INTERNE MONÉTAIRE

Il n'y a pas d'activité sur ce support en 2013.

### 8.3. EURODIVERSIFIÉ FONDS INTERNE ALLOCATION FLEXIBLE

Il n'y a pas d'activité sur ce support en 2013.

# RÉSULTAT TECHNIQUE PAR CATÉGORIES AU 31 DÉCEMBRE 2013

(en milliers d'euros)	Capitalisation en euros ou devises		
		Primes uniques ou versements libres (cat. 1)	Primes périodiques (cat. 2)
Primes	01	553 341	0
- charges des prestations	04	260 145	0
- charges des provisions techniq.	05	275 351	0
Ajustement ACAV	06		
<b>A) Solde de souscription</b>	<b>07</b>	<b>17 845</b>	<b>0</b>
Frais d'acquisition	09	7 672	0
Autres charges de gestion nettes	10	-73 054	0
<b>B) Charges d'acquisition et gestion nettes</b>	<b>11</b>	<b>-65 382</b>	<b>0</b>
Produit net des placements	13	24 212	0
- Participation aux résultats	14	100 135	0
<b>C) Solde financier</b>	<b>15</b>	<b>-75 923</b>	<b>0</b>
Primes cédées	17	527 826	0
Part réassurance charge prestations	19	268 896	0
Part réassurance charge provisions techniques	21	196 915	0
Part réassurance participation aux résultats	23	62 015	0
Commissions reçues des réassureurs	24	0	0
<b>D) Solde de réassurance</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat technique (A+B+C+D)</b>	<b>27</b>	<b>7 304</b>	<b>0</b>
Hors compte			
Montant des rachats	30	261 457	0
Intérêts techniques bruts de l'exercice	31	2 237	0
Provisions techniques brutes clôture	32	2 830 835	0
Provisions techniques brutes ouverture	33	2 514 928	0

Assurances individuelles ou groupes ouverts en euros ou devises			Contrats collectifs en euros ou devises			Assurance vie ou capitalisation en unités de compte	
Temporaire décès (cat. 3)	Autres primes uniques ou versements libres (cat. 4)	Autres primes périodiques (cat. 5)	En cas de décès (cat. 6)	En cas de vie (cat. 7)	Primes uniques ou versements libres (cat. 8)	Primes périodiques (cat. 9)	
11 306	1 338 820	0	10 348	72	559 401	0	
4 302	1 258 362	0	2 131	1 521	554 718	0	
-549	-31 202	0	0	-1 479	719 629	0	
					788 441	0	
7 553	111 660	0	8 217	30	73 496	0	
1 586	23 544	0	2 984	2	5 053	0	
4 874	-344 236	0	4 708	-285	50 345	0	
6 460	-320 693	0	7 691	-284	55 398	0	
108	156 904	0	52	339	-4 289	0	
37	543 160	0	0	731	0	0	
71	-386 256	0	52	-392	-4 289	0	
8 586	1 432 115	0	10 346	289	0	0	
4 026	1 118 862	0	2 134	619	0	0	
-850	17 268	0	0	-567	0	0	
0	283 049	0	0	238	0	0	
4 421	2 112	0	7 832	0	0	0	
-990	-10 824	0	-380	0	0	0	
174	35 274	0	197	-78	13 809	0	
0	1 073 972	0	0	394	474 577	0	
36	46 734	0	0	446	0	0	
7 933	14 278 963	0	3 333	24 934	9 184 898	0	
8 104	14 007 582	0	3 918	25 735	8 173 458	0	

# comptes sociaux 2013

(en milliers d'euros)	Contrats collectifs de L.441-1 (cat. 10)	
Primes	01	0
- charges des prestations	04	0
- charges des provisions techniq.	05	0
Ajustement ACAV	06	
<b>A) Solde de souscription</b>	<b>07</b>	<b>0</b>
Frais d'acquisition	09	0
Autres charges de gestion nettes	10	0
<b>B) Charges d'acq. et gest. nettes</b>	<b>11</b>	<b>0</b>
Produit net des placements	13	0
- Participation aux résultats	14	0
<b>C) Solde financier</b>	<b>15</b>	<b>0</b>
Primes cédées	17	0
Part réassurance charge prestations	19	0
Part réassurance charge provisions techniques	21	0
Part réassurance participation aux résultats	23	0
Commissions reçues des réassureurs	24	0
<b>D) Solde de réassurance</b>	<b>25</b>	<b>0</b>
<b>Résultat technique (A-B+C+D)</b>	<b>27</b>	<b>0</b>
Hors compte		
Montant des rachats	30	0
Intérêts techniques bruts de l'exercice	31	0
Provisions techniques brutes clôture	32	0
Provisions techniques brutes ouverture	33	0

Risques accessoires  
(dommages corporels)

PERP (cat. 11)	Eurodiversifié (cat. 13)	Individuels ou Groupes ouverts	Contrats collectifs	Acceptations (vie) (cat. 19)	Total général
12 429	0		1 213	0	2 486 931
955	0		740		2 082 875
12 200	-26		0		973 924
1 003	0				789 444
276	26	0	473	0	219 576
293	0		225		41 357
139	6		233		-357 273
432	6	0	457	0	-315 915
824	248		0		178 398
666	248		0		644 977
158	0	0	0	0	-466 580
0	0		617		1 979 778
0	0		590		1 395 127
0	0		0		212 766
0	0		0		345 301
0	0		256		14 621
0	0	0	229	0	-11 964
3	20	0	244	0	56 948
650	0				1 811 052
0	0				49 454
36 328	2 810		2 499		26 372 531
23 466	2 588		2 067		24 761 844

# RAPPORT DES **COM-** **MISSAIRES** AUX **COMPTES** SUR LES COMPTES **ANNUELS**

---

Exercice clos le **31 décembre 2013**.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société La Mondiale Partenaire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



## 2 JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes sociaux de votre société sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées dans la note 4.1.5 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calculs utilisés, au regard notamment de l'expérience de la société, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.
- Les provisions pour dépréciation à caractère durable et pour risque de contrepartie sur le portefeuille titres sont évaluées selon les modalités relatées dans la note 4.1.1.2 de l'annexe. Nous avons vérifié que l'évaluation de ces provisions était cohérente avec l'intention de détention de ces titres par la société et examiné, en tant que de besoin, les données, les hypothèses retenues et la documentation préparée dans ce cadre.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 2 juin 2014

Neuilly sur Seine, le 2 juin 2014

KPMG Audit  
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Régis Tribout  
Associé

Jérôme Lemierre  
Associé

# RAPPORT **SPÉCIAL** DES **COMMISSAIRES** AUX COMPTES SUR LES **CONVENTIONS** RÉGLEMENTÉES

---

Exercice clos le **31 décembre 2013**.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

### **Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

### **Conventions autorisées depuis la clôture**

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes

autorisées depuis la clôture de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation de votre conseil d'administration.

• **Avenant à la convention d'entraide avec La Mondiale Europartner**

**Personnes concernées :**

Messieurs Sylvain de Forges, Jean-Marc Crestani, André Renaudin, Patrice Bonin, Damiaan Jacobovits De Szeged, Eric Rutten, administrateurs.

**Nature et Objet :**

Le 18 juin 2005, une convention d'entraide Groupe a été mise en place afin de permettre à La Mondiale Europartner de développer son offre de contrats d'assurance vie auprès des partenaires de La Mondiale Partenaire. Un avenant à cette convention précisant les termes financiers a été approuvé lors du Conseil d'administration du 15 avril 2014.

**Modalités :**

En rémunération de l'aide apportée par La Mondiale Partenaire dans la mise en place de partenariats avec des intermédiaires en assurance opérant sur le territoire français, La Mondiale Europartner verse chaque année à La Mondiale Partenaire un montant égal à 0,03% du chiffre d'affaires annuel réalisé par La Mondiale Europartner par l'intermédiaire des Partenaires français. La date d'effet de la convention a été fixée au 1er janvier 2009.

La convention a effectué l'objet d'une étude juridique en 2013 afin d'en contrôler la validité vis-à-vis du risque de requalification de cette activité Libre Prestations de Services en libre établissement de LMEP en France. Au terme de cette étude, la convention a été validée car incluant les deux éléments principaux qui doivent être respectés, à savoir indépendance des intermédiaires/distributeurs et réalisation effective des opérations au Luxembourg. La modification proposée, a fait l'objet d'un avenant portant sur le mode de rémunération, afin de mieux correspondre à la réalité économique des services fournis et aux pratiques de marché. Votre société a constaté en 2013 un produit de 1 502 489 euros.

**CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-30 du Code

de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

• **Emission de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée**

**1.N°2 tranche 1**

**Personnes concernées :**

Messieurs Sylvain de Forges, Patrick Peugeot, André Renaudin, administrateurs.

**Nature et objet :**

Le Conseil d'administration du 6 décembre 2004 a autorisé l'émission de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI). Ces titres émis le 23 décembre 2004 ont été intégralement souscrits par La Mondiale.

**Modalités :**

Le contrat de prise ferme signé le 28 décembre 2004 concerne l'émission de 11 000 titres subordonnés d'une valeur nominale unitaire de 10 000 euros (soit 110 000 000 euros) dont l'émission a été réservée à La Mondiale. La rémunération de ces titres correspond à la moyenne des quatre taux d'émission Euribor 3 mois du dernier jour ouvré des quatre trimestres précédents du taux Euribor 3 mois + 175 points de base.

**2.N°2 tranche 2**

**Personnes concernées :**

Messieurs Sylvain de Forges, Patrick Peugeot, André Renaudin, administrateurs.

**Nature et objet :**

Le Conseil d'administration du 18 octobre 2007 a autorisé l'émission de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI). Ces titres émis le 30 octobre 2007 ont été intégralement souscrits par La Mondiale.

**Modalités :**

Le contrat de prise ferme signé le 30 octobre 2007 concerne l'émission de 10 000 titres subordonnés d'une valeur nominale unitaire de 10 000 euros (soit 100 000 000 euros) dont l'émission a été réservée à La Mondiale. La rémunération de ces titres correspond à la moyenne des quatre taux d'émission Euribor 3 mois du dernier jour ouvré des quatre trimestres précédents du taux Euribor 3 mois + 175 points de base.

La charge d'intérêt enregistrée dans les comptes de La Mondiale Partenaire au titre

# comptes sociaux 2013

de l'exercice 2013 pour les deux tranches s'élève à 4 116 598,35 euros.

## • **Protocole d'accord de commercialisation avec La Mondiale Europartner**

### Personnes concernées :

Messieurs Sylvain de Forges, Jean-Marc Crestani, André Renaudin, Patrice Bonin, Damiaan Jacobovits De Szeged, Eric Rutten.

### Nature et objet :

Le Conseil d'administration du 15 mars 2007 a autorisé votre société à conclure un protocole d'accord de commercialisation avec la société La Mondiale Partenaire. Cette convention permet à La Mondiale Partenaire de distribuer et de commercialiser les produits mis en place par La Mondiale Europartner.

### Modalités :

Cette convention a pris effet le 5 septembre 2007 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention prévoit que les modalités de rémunération de La Mondiale Partenaire soient spécifiées dans un avenant particulier à chaque produit.

Votre société a constaté en 2013 un produit de 639 353,78 euros.

## • **Prorogation des statuts de la Fondation d'Entreprise La Mondiale et engagement de paiement à première demande par La Mondiale au profit de la Fondation d'Entreprise La Mondiale**

### Personnes concernées :

Messieurs Sylvain de Forges, Patrick Peugeot, André Renaudin.

### Nature et objet :

Le conseil d'administration du 14 octobre 2009 a autorisé la prorogation des statuts de la Fondation d'entreprise La Mondiale pour une durée de 4 ans. Cette convention a pris effet le 1er janvier 2010. Les statuts précisent que La Mondiale Partenaire s'engage à verser jusqu'à 400 000 euros au titre du programme d'action pluriannuel de la dite fondation. Ce versement est assorti d'une garantie de paiement à première demande souscrit auprès de BNP Paribas.

### Modalités :

Cet engagement garantit le paiement à première demande des sommes dues à la Fondation d'entreprise La Mondiale jusqu'à concurrence des sommes de :

- 400 000 euros dans le mois qui suit la publication au JO ;

- 300 000 euros à compter du 31 janvier 2011 ;
- 200 000 euros à compter du 31 janvier 2012 ;
- 100 000 euros à compter du 31 janvier 2013.

Votre société a versé 100 000 euros à la Fondation d'entreprise La Mondiale au cours de l'exercice 2013. La somme des versements cumulés depuis la prorogation s'élève à 400 000 euros au 31 décembre 2013.

## • **Avenant O2.10 à la convention de réassurance ANJ200153 (Anjou) et PAR200053 (LMP) remplacés par le traité FG11005A à compter du 01/01/2011.**

### Personnes concernées :

Messieurs Patrick Peugeot, André Renaudin et Sylvain de Forges

### Nature et objet :

Le conseil d'administration de votre société a autorisé le remplacement des deux traités de réassurance PAR200053 et ANJ200153 par le traité FG11005A à compter du 1er janvier 2011.

### Modalités :

Cet avenant prévoit qu'aucune commission n'est versée par La Mondiale. Il prévoit également une participation bénéficiaire calculée en fonction d'un taux défini selon les résultats financiers de l'année du Fonds Général.

Le conseil d'administration de La Mondiale a proposé un taux de participation bénéficiaire fixé en fonction des résultats financiers du Fonds Général de 3,85% brut en 2013.

La Mondiale Partenaire a reçu de La Mondiale des produits financiers correspondant à ce taux, diminué d'une rétention de 0,15 points et appliquée au passif moyen réassuré soit 478 048 830 € au 31 décembre 2013.

La Mondiale alloue la variation des actifs investis pour couvrir les engagements liés aux portefeuilles Eurothématiques (minorés de 0,15%)

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine,  
le 2 juin 2014

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

Deloitte & Associés

Régis Tribout  
Associé

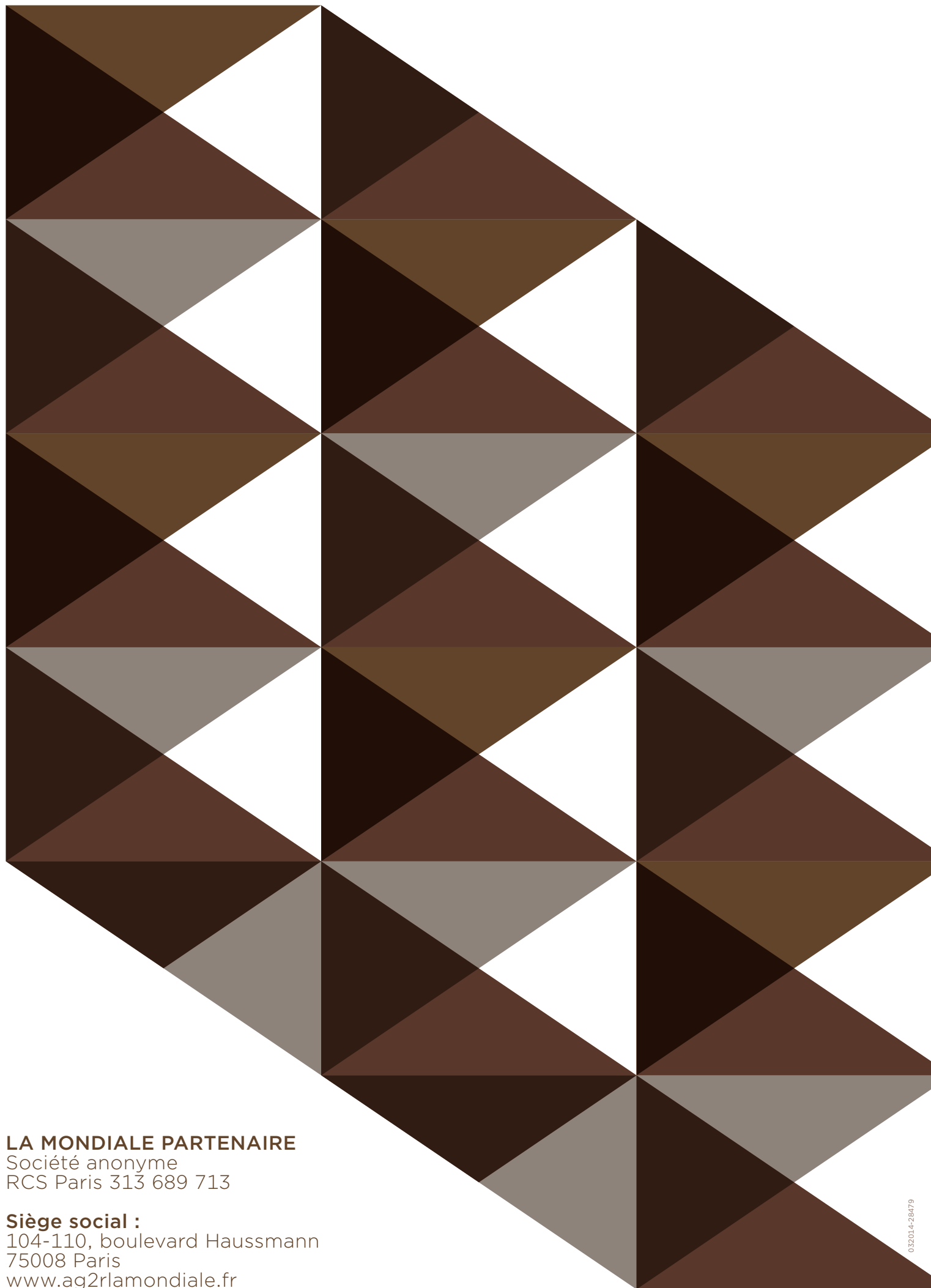
Jérôme Lemierre  
Associé



# ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS 2013

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
1 - Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	16 194	16 194	17 883
dont placements financiers à terme			
2 - Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	6 161	6 118	8 378
dont placements financiers à terme			
3 - Parts OPCVM (autres que celles visées en 4)	73 607	68 629	85 751
dont placements financiers à terme			
4 - Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	46 973	46 973	47 249
dont placements financiers à terme			
5 - Obligations et autres titres à revenu fixe	4 376 769	4 396 953	4 757 108
contrepartie des titres mis en pension	-200 294	-200 294	-200 294
contrepartie des titres pris en pension	200 294	200 294	200 294
dont placements financiers à terme			1 363
6 - Prêts hypothécaires			
dont placements financiers à terme			
7 - Autres prêts et effets assimilés	162 936	162 912	162 912
dont placements financiers à terme			
8 - Dépôts auprès des entreprises cédantes			
9 - Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements	1	1	1
10 - Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes			
- placements immobiliers	71 648	71 648	71 648
- titres à revenu variable autres que des parts d'OPCVM	737 200	737 200	737 200
- OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	1 536 038	1 536 038	1 536 038
- autres OPCVM	6 125 884	6 125 884	6 125 884
- obligations et autres titres à revenu fixe	761 089	761 089	761 089
dont placements financiers à terme			
11 - Autres instruments financiers à terme			
- stratégies d'investissement ou de désinvestissement			
- stratégies de rendement			
- autres opérations			

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
<b>I - PLACEMENTS (TOTAL DES LIGNES 1 A 11)</b>	13 914 500	13 929 639	14 311 141
dont : - placements évalués selon R332-19 et instruments financiers à terme rattachés	4 369 477	4 389 660	4 751 149
- placements évalués selon R332-20 et instruments financiers à terme rattachés	313 163	308 119	328 132
- placements évalués selon R332-5 et instruments financiers à terme rattachés	9 231 859	9 231 859	9 231 859
- placements PERP Eurodiverifié			
- autres instruments financiers à terme			
dont : - valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	13 876 684	13 891 930	14 272 405
- valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés			
- valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)			
- valeurs affectées aux provisions techniques des opérations réalisées dans le cadre d'un patrimoine d'affectation	37 816	37 709	38 736
- autres affectations ou sans affectation			
<b>II - ACTIFS AFFECTABLES À LA REPRÉSENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES (AUTRES QUE LES PLACEMENTS ET LA PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES)</b>			
<b>III - VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE</b>			
<b>VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES RÉASSUREURS</b>	17 561 384	17 561 384	17 561 384



**LA MONDIALE PARTENAIRE**

Société anonyme  
RCS Paris 313 689 713

**Siège social :**

104-110, boulevard Haussmann  
75008 Paris  
[www.ag2rlamondiale.fr](http://www.ag2rlamondiale.fr)